

Parc naturel régional Scarpe-Escaut - UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



# Bilan d'activités 2013

- Communes classées
- > Anhiers
  - > Aubry-du-Hainaut
  - > Bellaing
  - > Beuvrages
  - > Beuvry-la-Forêt
  - > Bousignies
  - > Bouvignies
  - > Brillon
  - > Bruay-sur-Escaut
  - > Bruille-lez-Marchiennes
  - > Bruille-Saint-Amand
  - > Château-l'Abbaye
  - > Condé-sur-l'Escaut
  - > Coutiches
  - > Crespin
  - > Erre
  - > Escautpont
  - > Fenain
  - > Flines-lez-Mortagne
  - > Flines-lès-Râches
  - > Fresnes-sur-Escaut
  - > Hasnon
  - > Haveluy
  - > Hergnies
  - > Hérin
  - > Hornaing
  - > Lallaing
  - > Landas
  - > Lecelles
  - > Marchiennes
  - > Maulde
  - > Millonfosse
  - > Mortagne-du-Nord
  - > Nivelles
  - > Odomez
  - > Oisy
  - > Quarouble
  - > Quiévrechain
  - > Râches
  - > Raimbeaucourt
  - > Raismes
  - > Rieulay
  - > Rosult
  - > Rumegies
  - > Saint-Amand-les-Eaux
  - > Saméon
  - > Sars-et-Rosières
  - > Thivencelle
  - > Thun-Saint-Amand
  - > Vicq
  - > Vieux-Condé
  - > Vred
  - > Wallers
  - > Wandignies-Hamage
  - > Warlaing
- Communes associées
- > Nomain
  - > Rombies-et-Marchipont
  - > Dechy
- Villes-portes
- > Anzin
  - > Denain
  - > Marly
  - > Orchies
  - > Pecquencourt
  - > Petite-Forêt
  - > Valenciennes



Nord  
LE DÉPARTEMENT



Parc  
naturel  
régional  
Scarpe - Escaut



**Erick Charton**  
Président du Syndicat  
mixte de gestion  
du Parc naturel régional  
Scarpe-Escaut

L'année 2013 s'est clôturée avec un regard sur trois années de mise en œuvre collective de la Charte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut (2010-2022), le temps d'une demi-journée de décembre : la tenue de la première Conférence des signataires de la Charte et de ses partenaires. C'était un des temps forts de l'année qui permis d'échanger sur le chemin parcouru et sur les progrès à poursuivre pour relever nos enjeux sur le territoire.

L'année 2013 a été riche d'actions, de réalisations et de partenariats dans l'ensemble des domaines d'intervention du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, du Parc naturel transfrontalier du Hainaut et au sein des réseaux des Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais et de France.

Je remercie également les initiatives prises par les délégués des communes membres du Syndicat des communes intéressées présidé par Luc Coppin d'avoir été forces de propositions et de s'être impliqués, relayant et appuyant les actions majeures de l'année. Parmi elles, la trame verte et bleue et les programmes liés (les zones humides, les vergers, le patrimoine arboré, la Scarpe, les cours d'eau, etc.), le développement rural et agricole avec notamment la transmission-installation, le développement économique autour de la filière bois, ou encore l'action innovante menée avec les chevaux Trait du Nord à Beuvry-la-Forêt. Et bien sûr la démarche de mobilisation, pour partager les valeurs de ce territoire et les partager avec tous, à travers des animations culturelles et aussi des sports de nature, comme tous ceux qui ont pu être exposés lors des événements organisés en partenariat avec le Département (Natur'sports et handi-voile notamment).

A tous, je souhaite une bonne lecture.

<b>Des élus engagés</b> .....	p.4
Une première conférence territoriale .....	p.4
Des communes actives .....	p.6
Les délégués communaux forces de propositions.....	p.7
Elaboration partenariale du référentiel évaluation de la Charte.....	p.8
Dechy, nouvelle commune associée .....	p.8
<b>Vocation 1 - Terre de Solidarités où s'invente entre ville et campagne, une nouvelle manière de vivre et habiter</b> .....	p.9
Des quartiers « nouveaux » en projet .....	p.9
Aménagements qualitatifs d'une friche.....	p.10
Vers une trame écologique homogène sur le territoire du Parc.....	p.11
30 arbres ou groupes d'arbres désignés « remarquables ».....	p.12
Forum RESTAURE à Saint-Amand-Les-Eaux.....	p.13
<b>Vocation 2 - Terre de nature et de patrimoine</b> .....	p.14
La tourbe a son histoire .....	p.14
Des agents de collectivités formés aux « espèces exotiques envahissantes » .....	p.15
Les jardins partagés, des initiatives qui peuvent donner des idées .....	p.16
Le plan de gestion d'Amaury finalisé.....	p.17
Des écogardes actifs sur le territoire .....	p.18
Un Plan d'action pour la Grenouille des Champs .....	p.20
<b>Vocation 3 - Terre de développement réfléchi</b> .....	p.22
Une alliance avec la CCI Grand Hainaut .....	p.22
Le projet de Vélo-Route sur la bonne voie.....	p.22
Les 20 ans des Gîtes Panda en Scarpe-Escaut .....	p.23
La Course des Terrils : 30 ans de partenariat ! .....	p.23
Accompagnement technique de Natur'Sports .....	p.24
Vélos pour tous, nature comprise ! .....	p.24
Le 1 <sup>er</sup> contrat de rayonnement touristique signé en Région .....	p.25
Voir autrement .....	p.25
Deux Trait du Nord ramassent les déchets verts des Beuvrygeois .....	p.26
Une autre gestion des circuits de randonnée .....	p.27
Mobilisation autour de la filière bois-énergie .....	p.27
Deux zones tests pour le maintien de l'élevage en zone humide .....	p.28
<b>Vocation 4 - Terre de mobilisation</b> .....	p.30
Une nouvelle gouvernance pour un projet partagé de mobilisation éco-citoyenne 2013-2015.....	p.30
Premières Rencontres culturelles transfrontalières .....	p.30
Mise en place d'un réseau d'histoire locale « Les fils du temps ».....	p.31
Là où je vis, là où j'habite... J'agis ! Zoom sur le projet de l'Institut d'Anchin .....	p.32
Handi-voile à Amaury .....	p.33
Des « amis » de plus en plus nombreux.....	p.34
Près de 12 000 personnes en séjours éducatifs dans les équipements.....	p.35
Vers un nouvel avenir pour les équipements .....	p.36
<b>Au-delà du territoire</b> .....	p.37
Parc transfrontalier : des perspectives nouvelles .....	p.37
Une certification européenne pour les deux Parcs naturels du Hainaut .....	p.38
Un premier séminaire de travail à Januaria (Brésil).....	p.39



## Une première conférence territoriale

Alors qu'était inaugurée la nouvelle ligne de tramway Valenciennes-Condé, un des plus importants projets structurants du Valenciennois cette année, plus de 100 élus parvenaient à se réunir au même moment à Saint-Amand-Les-Eaux pour leur première conférence territoriale des signataires de la Charte. Un moment fort puisque s'y sont exprimés, en plus des conseillers régionaux, communautaires, généraux ou communaux du Syndicat mixte de gestion du Parc, des maires et d'autres élus du Nord-Pas de Calais ou représentants de l'Etat, du Ministère et des partenaires.



Objectif de cette conférence territoriale des signataires de la Charte ? Anticiper, suivre et analyser collectivement les contributions de chaque signataire (Etat, Région, Département, Etablissements publics de coopération intercommunale, communes et Syndicat mixte de gestion du Parc) et de partenaires (Scots, Chambres consulaires, associations, syndicats...) dans la mise en œuvre des orientations et des mesures de la Charte. Pour ce premier rendez-vous triennal, c'est la « Gestion d'espace et du cadre de vie de manière équilibrée et volontariste » qui a été mise en avant, un thème transversal aux autres vocations de la Charte. La trame écologique, la gestion de circuits de randonnée, la filière bois-énergie, le maintien de l'élevage, les circuits courts, la gestion des cours d'eau, etc. sont autant de programmes d'actions qui participent à l'aménagement du territoire.

### Une ambition collective

En introduction des débats, **Erick Charton**, président du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, a rappelé que la Charte est une ambition collective portée à la fois par la Région Nord-Pas de Calais, le Département du Nord, les établissements publics de coo-

pération intercommunale et les 65 communes et que les actions menées ne se résument pas à celles directement mises en œuvre par le syndicat mixte. Celui-ci est « l'animateur, le pilote, l'accompagnateur, le facilitateur et le relais des politiques qui concourent à la réalisation de nos objectifs partagés, et parfois, le « Parc » peut en être le maître d'ouvrage de quelques actions ». Se sont ensuite succédés à la tribune **José Dubrulle**, maire de **Thivencelle**, élu de la Chambre d'agriculture de région et **Jean-Luc Hallé**, vice-président de la Communauté d'agglomération du Douaisis, insistant tous deux sur la place des agriculteurs dans la gestion de l'espace rural ainsi que **Moïse Létienne**, élu-référent du pôle économique. **Luc Coppin**, président du Syndicat des communes intéressées, a relayé les besoins exprimés par les communes pour être accompagnées par une ingénierie apportant un regard extérieur qui permet de concilier intérêt collectif et intérêt communal. Puis les échanges ont porté sur le thème central de la matinée, l'aménagement du territoire.

### L'aménagement du territoire au centre de la conférence

**Frédéric Chéreau**, conseiller régional et membre du Syndicat mixte, a replacé le thème central de la conférence dans son contexte, celui d'un objectif régional visant à réduire l'étalement urbain par des projets innovants permettant de réinventer la ville. Plusieurs exemples d'aménagement sont venus étayer ses propos. Ainsi, **Claudine Glorieux**, maire de **Millonfosse**, a expliqué ses objectifs d'une plus grande mixité sociale et générationnelle dans sa commune par la construction de nouveaux logements et d'un béguinage. **Yves Lefebvre**, maire de **Saméon**,

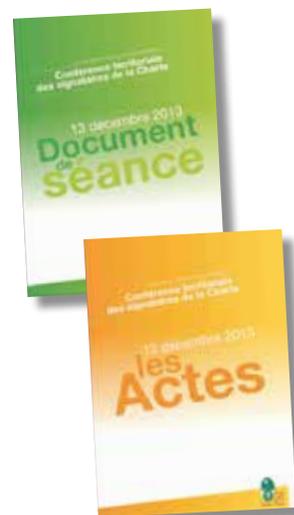
a quant à lui, démontré comment il avait résolu les difficultés liées à la désertification commerciale de sa commune. **Daniel Lemaire**, ancien maire de **Flines-les-Râches** et représentant le SCOT du Grand Douaisis, a retracé les liens de compatibilité entre la Charte et le SCOT. Des témoignages-vidéos donnaient aussi la parole à **Serge Van der Hoeven**, maire de **Vieux-Condé**, **Jean-François Caron**, 1<sup>er</sup> vice-président de la Mission bassin minier, et **Valérie Létard**, présidente de la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole. Enfin, pour conclure ce tour d'horizon, Vincent Chassagne, consultant de Mairie-Conseils partenaire de cette matinée, a apporté une analyse en 4 points.

### Quelles perspectives ?

**Emmanuel Cau**, vice-président du Conseil régional et président d'Espaces naturels régionaux, a souligné le rôle de la Région et du Syndicat mixte de gestion du Parc pour apporter de la technicité aux communes, en appui avec Espaces

naturels régionaux. Puis d'autres élus, dont **Alain Bocquet**, président de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, **Jean-Luc Detavernier**, président de la Communauté de communes Espace en Pévèle, co-président du Pays Pévèlois, **Laurent Houllier**, maire de **Rieulay**, **Raymond Zingraff**, vice-président du Syndicat mixte de gestion du Parc, délégué communautaire de Valenciennes-Métropole, se sont exprimés sur les perspectives des trois prochaines années, ainsi que des représentants de l'Etat, **Isabelle Derville**, directrice-adjointe de la DREAL et représentant Monsieur le Sous-Préfet de Région, **Jacques Destouches**, sous-préfet de Douai et **Laure Letessier** du ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie.

Enfin, **Pierre Weick**, directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, a replacé la démarche des Parcs naturels régionaux dans l'action territoriale et a conclu « *Restons rêveurs, imaginatifs et bouillonnants d'idées dans les Parcs* ».



### Une préparation collective

La conférence territoriale des signataires de la Charte est un rendez-vous triennal inscrit dans la Charte du Parc naturel régional Scarpe-Escout (2010-2022). C'est une démarche innovante et participative permettant l'expression politique des signataires et que seuls quelques Parcs naturels régionaux mettent déjà en place. Pour organiser cette conférence territoriale, de nombreuses réunions ont été organisées, avec les services de l'Etat, de la Région Nord-Pas de Calais, du Département du Nord et en lien avec les 2 autres Parcs naturels régionaux (Avesnois, Caps et Marais d'Opale) et Espaces naturels régionaux.



## Des communes actives

**36 élus représentant 16 communes ont participé, sur la base d'un questionnaire, à un diagnostic des trois premières années de mise en œuvre de la Charte 2010-2020. Réalisés en amont de la conférence territoriale, ces entretiens ont permis d'exprimer un constat : toutes les communes mettent en œuvre des mesures inscrites dans la Charte.**



Quand une commune construit une école Haute qualité environnementale (HQE), quand elle développe des opérations d'habitat mixte, quand elle mène une politique d'accueil de ses nouveaux habitants, quand elle utilise moins de pesticides, qu'elle est vigilante sur l'entretien des fossés, qu'elle incite les maîtres d'école à développer des projets pédagogiques sur le développement durable, etc., elle met en œuvre la Charte du Parc, avec ou non l'accompagnement du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional. Parmi les actions des communes en faveur de la vocation 1, citons l'opération d'aménagement du Parc Levivier à **Bruay-sur-Escaut** qui intègre à la fois une approche environnementale, urbaine ou paysagère, les opérations d'habitat mixte de **Coutiches, Hérin, Wallers**, le futur béguinage de **Bellaing**, la construction de l'école du Tilleul avec chauffage géothermique à **Fenain**, etc. Si on regarde la vocation 2, sur les ressources naturelles, nombreuses sont les communes qui optimisent leurs consommations d'eau, par l'installation d'économiseurs d'eau dans les bâtiments communaux, par l'installation de récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts, par la plantations de fleurs qui consomment moins d'eau ou l'installation de tapis de bulles dans les parterres qui stockent l'eau, en imposant des récupérateurs d'eau de pluie dans les lotissements, etc. D'autres communes ont créé des vergers, restauré un marais, un étang, une ancienne décharge, installé des noues dans leurs aménagements, utilisent moins de pesticides, etc. La vocation 3 qui concerne l'économie se retrouve dans la plupart des communes qui créent des synergies entre restaurateurs, hébergeurs, commerces (quand ils en ont encore), accompagnent des porteurs de projets, participent à la

lutte contre les changements climatiques avec des audits énergétiques et des éclairages moins énergivores, ou développent des initiatives en faveur des produits locaux. **Fenain**, par exemple, a fait inscrire l'utilisation de produits locaux plusieurs fois dans l'année dans sa convention avec le restaurateur scolaire. **Nivelle**, autre exemple, privilégie les produits locaux dans les paniers offerts aux anciens en fin d'année, **Bellaing** a accompagné une ferme qui produit du méthane, etc. Les mesures de la vocation 4 (mobilisation des habitants) sont mises en œuvre à travers de multiples actions, elles-aussi, par l'accompagnement de projets pédagogiques dans les écoles, la participation au « Projet hirondelle » du programme éducatif « Là où je vis, là où j'habite, j'agis ! », par l'organisation de réunions de sensibilisation au cadre de vie, par des manifestations portant sur le patrimoine local, par le développement de l'accessibilité aux nouvelles technologies, etc.



## Les délégués communaux forces de propositions

**A la différence d'autres Parcs naturels régionaux de France, en Scarpe-Escaut, les communes classées (et aussi les communes associées et les villes-portes) sont regroupées et organisées en syndicat intercommunal sous le nom de Syndicat des communes intéressées (SCI). Chaque commune y est représentée par deux délégués titulaires. Ainsi, 130 délégués siègent au comité syndical et se réunissent au moins 4 fois par an, sous la présidence de Luc Coppin.**

Pour accompagner ces délégués communaux issus des conseils municipaux, le Syndicat mixte de gestion s'est associé à l'animation d'un collectif d'élus pour réfléchir à des actions pouvant être mises en place afin de faciliter l'exercice des délégations communales. Premiers acteurs locaux de la mise en œuvre de la Charte, les délégués communaux, parfois adjoints ou maires, ont exprimé le besoin de disposer de davantage d'outils pour mieux appréhender leur rôle et leur positionnement et pour être de véritables relais entre leur commune, le syndicat des communes et le syn-

dicat mixte. Plusieurs propositions ont été mises en œuvre en 2013, comme la rédaction de notes de synthèse des dossiers de séance envoyés avant les comités syndicaux du SCI. Le collectif s'est particulièrement soucié de préparer l'intégration des prochains délégués communaux (après les élections municipales de mars 2014) en travaillant sur des supports de communication qui verront le jour en 2014 : vidéo de présentation du Parc dans les futurs conseils municipaux, document « être délégué, pour quoi ? » à l'intention des prochains délégués, ateliers d'intégration, etc.



## Elaboration partenariale du référentiel évaluation de la Charte

**La Charte du Parc naturel régional comporte un important volet de suivi et d'évaluation qui concerne à la fois la mise en œuvre du projet par l'ensemble des partenaires et signataires mais aussi les effets du classement sur le territoire : quels sont les résultats, comment peut-on les observer concrètement et quelles améliorations les signataires et partenaires peuvent-ils apporter ?**

Afin de répondre à ces interrogations, le Syndicat mixte de gestion du Parc a décidé fin 2012 de réunir un comité de pilotage de l'évaluation associant très largement les signataires et partenaires de la Charte : services de l'Etat, élus et services de la Région, du Département, des EPCI et des communes, syndicats mixtes de SCoT du Douaisis et du Valenciennois, avec pour objectif de rendre opérationnelle et partagée l'évaluation de 2 sujets : la gestion et protection des milieux naturels d'une part, l'aménagement du territoire et la gestion des paysages d'autre part.

Le comité de pilotage s'est réuni quatre fois au premier semestre 2013 et, assisté par un prestataire, a produit un référentiel qui définit les contributions de chacun aux indicateurs d'évaluation et les conditions dans lesquels ces indicateurs devront être analysés et mis en perspective tout au long de la mise en œuvre de la Charte. Un état initial accompagne ce dispositif de suivi-évaluation. La démarche est amenée à se poursuivre dans la durée, les indicateurs devront être mis à jour annuellement et le comité de pilotage se réunira pour débattre des résultats.



## Dechy, nouvelle commune associée

Ville minière et agricole du Douaisis, **Dechy** est maintenant commune associée au Parc et intègre donc le Syndicat des communes intéressées (SCI). La commune, qui compte un peu plus de 5 000 habitants est notamment concernée par la trame verte et bleue. Elle a notamment suscité l'accompagnement du Syndicat mixte du Parc sur quelques projets : l'implantation d'un parc éolien, l'accompagnement dans la gestion du patrimoine boisé et le projet de la ferme pédagogique Jacquart. Le 8 juillet, le comité syndical du Syndicat des communes

intéressées s'est délocalisé à Dechy, permettant aux délégués de découvrir cette nouvelle commune associée et ses projets.





## Des quartiers « nouveaux » en projet

**L'opération RENOUER – Renouvellement urbain et écologique en milieu rural et périurbain – est une démarche expérimentale initiée par Espaces naturels régionaux et les 3 Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais, grâce à des fonds exceptionnels du ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie et de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR).**

En Scarpe-Escaut, les communes de **Fresnes-sur-Escaut** et **Marchiennes** ont été retenues dès 2012 et ont ainsi bénéficié d'un accompagnement de partenaires et d'une équipe pluridisciplinaire jusqu'en 2013, pour trouver des solutions de réhabilitation et mener des réflexions aussi bien à l'échelle du bâtiment qu'à celle de la planification urbaine.

A Marchiennes, le gisement foncier (bâti vacant et cœurs d'îlots) a été identifié autour de la place de l'Abbaye, et de nouvelles vocations pour les bâtiments patrimoniaux ont été proposées (pôle culturel, restaurant avec vente de produits locaux, centre de co-working, ...) en les articulant avec un projet de futur quartier adjacent.

A Fresnes-sur-Escaut, commune de l'ancien bassin minier, il est question de revitaliser le quartier du Trieu, en prenant appui sur le Château des Douaniers, aujourd'hui très dégradé et quasiment inoccupé, mais néanmoins reconnu pour sa valeur patrimoniale dans le cadre du classement du bassin minier au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Là encore, densification, diversification de l'habitat, programmation et réhabilitation sont étroitement liées dans le projet de développement

communal global (production agricole bio, économie sociale et solidaire, jardin des arts, accueil touristique, etc.) où le Château, futur équipement hybride, fait figure d'épicentre.

Profiter du projet RENOUER pour créer une dynamique de quartier : telle a été la plus-value Parc, apportée notamment par un animateur de terrain qui a travaillé avec différents publics sur la conception d'un espace public de proximité. Ce dispositif devait permettre, en lien avec la municipalité, d'amorcer la transformation du quartier tout en s'intégrant dans la rénovation future du château des Douaniers et, celle à plus long terme de l'ensemble du quartier du Trieu : valoriser l'espace public, réduire les dégradations, partager des savoirs, changer le regard sur les lieux du quotidien, animer la rue, faire se croiser les différentes populations étaient quelques-uns des objectifs recherchés.

En octobre, à Lille Grand Palais, a été organisée une journée de restitution de la démarche RENOUER dans le cadre du forum Project City. Le PNR Scarpe-Escaut y a exposé deux des 5 exemples présentés.





## Aménagements qualitatifs d'une friche

Depuis quelques années, la municipalité de **Vieux-Condé** s'est engagée sur plusieurs projets de fond, dans le cadre d'une stratégie de redynamisation générale de la commune par le développement durable. Parmi eux, l'arrivée du tramway, un travail de renouvellement urbain, mais aussi le développement de la nature en ville avec la mise en réseau des jardins, la création d'un pôle national des Arts de la Rue (le Boulon) et des actions telles que « Mine d'Art en sentier », en lien avec le classement à l'UNESCO du Bassin minier. Parmi les secteurs encore en mutation, la friche constituée par l'ancien lycée a été identifiée dans le PLU comme zone à requalifier par une opération de logements, afin de répondre à la croissance démographique enregistrée par la commune et d'accueillir d'anciens Vieux-Condéens qui reviennent s'installer. Dans ce projet, les élus

souhaitent constituer une vitrine des nouveaux modes d'habiter à Vieux-Condé, et contribuer à son changement d'image, de par ses formes, son fonctionnement, son peuplement, et par sa conception destinée essentiellement en accession à la propriété.

Pour aider la commune à réaliser cet objectif, le syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut a assuré la maîtrise d'ouvrage d'une étude à vocation écologique, paysagère et urbaine, en partenariat avec la commune et les autres acteurs intéressés (Direction départementale du territoire, SCoT du Valenciennois, Conseil général du Nord CAUE du Nord, Architecte conseil, Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole) pour fixer des principes d'aménagement qualitatifs.



### ET AUSSI EN 2013

- Organisation en juillet d'un voyage d'études dans le pays nantais à l'intention des élus dans le but d'échanger sur la mise en place de projets urbains innovants.
- Participations et contributions nombreuses aux Contrats de territoire de Douaisis et du Valenciennois du département du Nord.
- Participation et contribution aux réseaux régionaux SIG (groupe de travail occupation du sol, ARCH...).
- Participation aux 4<sup>èmes</sup> journées d'échanges du réseau des observatoires de territoire des PNR et de l'information géographique du 13 au 15 novembre dans le PNR du Gâtinais français.



# Vers l'identification d'une trame écologique homogène sur le territoire du Parc

L'observation et la connaissance du territoire sont des activités menées depuis de nombreuses années par le Syndicat mixte, particulièrement en ce qui concerne les milieux et sites naturels. Depuis toujours les approches cherchent à conjuguer sources de données exogènes (photographies aériennes, images satellitaires...) et observations de terrain afin d'obtenir les niveaux de précisions et de qualité nécessaires aux actions. Ces approches perdurent aujourd'hui notamment pour l'identification des trames écologiques du territoire dans le but de connaître, préserver et restaurer si nécessaire ces dernières.

Les méthodes d'observation ont très largement évolué dans le temps. Particulièrement ces dernières années, de nombreuses sources d'information utiles à la connaissance fine des milieux ont fait leur apparition : orthophotographie de précision, télédétection par laser (données LIDAR), ... L'existence de ces données bouleverse les méthodes de travail existantes pour l'acquisition de l'information et il est apparu possible de renouveler la façon de travailler, de l'homogénéiser d'un site à l'autre, de la rendre plus facilement reproductible dans la durée et de l'optimiser en utilisant mieux les informations disponibles et en limitant les inventaires de terrain.

C'est pourquoi, en 2013, le Parc a fait réaliser une étude méthodologique et de faisabilité pour la cartographie fine des éléments de trame éco-

logique et des structures paysagères utilisant l'ensemble des sources d'information disponibles et les technologies automatisées les plus avancées. Ce travail a été encadré par un comité technique regroupant des techniciens du Parc et du Conseil régional.

Cartographier finement les éléments constitutifs de la trame écologique et des paysages est ici compris comme l'identification et la qualification des structures élémentaires qui les constituent : boisements, haies, fossés, mares, etc.

Plus de 14 000 éléments ont été repérés sur les 6 communes du territoire qui ont servi de test à élaborer cette méthode (Flines-les-Mortagne, Flines-les-Râches, Hergnies, Marchiennes, Wandignies-Hamage, Warlaing). Ces données localisées viennent enrichir les bases du Système d'Information Géographique (SIG) du Parc et elles sont une source d'information extrêmement précise pour la mise en place opérationnelle des actions d'aménagement et de protection du patrimoine naturel. A l'appui de cette méthode, ce travail qui sert également à l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU) sera poursuivi dans les années à venir sur d'autres communes du Parc.





## 30 arbres ou groupes d'arbres désignés « remarquables »

Ils étaient 90 au départ. Après une première étape de sélection et le déplacement d'un jury durant deux jours, ils sont encore 30. Saule, orme, frêne, peuplier, marronnier, pin, platane, ginkgo... 30 arbres ou groupes d'arbres ont été désignés « remarquables ». C'est une belle diversité d'espèces que le jury composé a sélectionné parmi les plus beaux spécimens proposés dans les communes du Douaisis et du Valenciennois.



Après une communication dans la presse et par distribution de flyers et d'affiches, près de 70 arbres sur 63 sites ont ainsi été signalés en 2013 par des habitants. En parallèle, une vingtaine d'arbres a été repérée par l'équipe du Parc sur le terrain. Chaque arbre a ensuite été étudié afin de retenir ceux qui seront présentés au jury de désignation des arbres remarquables, sur la base de critères précis portant par exemple sur l'âge, la taille, l'état de santé, l'accessibilité ou encore le rôle de l'arbre dans le paysage. Au final, 36 arbres potentiellement remarquables sur 27 sites ont été présélectionnés. De la tête au pied, ils ont été examinés : caractéristiques biologiques, état sanitaire, travaux d'entretien à envisager, recherche d'histoires locales et d'anecdotes...

Un jury réunissant experts de l'arbre, professionnels, élus (délégués de communes) artistes, journalistes et personnes sensibles à ce patrimoine s'est réuni les 23 et 24 mai 2013 pour sélectionner les nouveaux arbres remarquables parmi les 36 proposés. Après délibération du jury, 30 arbres ou groupes d'arbres ont été retenus à l'issue de ces deux journées de visites.

La cérémonie de remise des distinctions « Arbres remarquables » a eu lieu le jeudi 4 juillet, au centre Hélène Borel à **Raimbeaucourt**. A cette occasion, les propriétaires se sont vu remettre la convention avec le Parc, destinée à préserver et

valoriser ce patrimoine.

Ces arbres remarquables peuvent désormais être identifiés dans les documents d'urbanisme des communes au titre d'« éléments de paysage » (L-123-1-5/7° du Code de l'urbanisme et être protégés car le Plan Local d'Urbanisme peut indiquer des règles spécifiques à ce sujet (on les appelle « prescriptions »).

Ils pourront aussi bénéficier d'un entretien en accord avec le propriétaire du terrain où il se trouve (chez un particulier, un agriculteur, etc. ou sur l'espace public). En 1999, une enquête similaire avait été lancée, permettant de répertorier 45 arbres remarquables dont 20 font toujours l'objet d'un suivi.

35 communes ont aujourd'hui un ou plusieurs arbres remarquables.



### ET AUSSI EN 2013

- Accompagnée par le syndicat mixte, la commune de **Wallers-Arenberg** met fin aux panneaux publicitaires. 11 communes appliquent aujourd'hui la réglementation en vigueur : 8 communes de manière stricte

(aucun dispositif publicitaire : **Rieulay, Bellaing, Marchiennes, Millonfosse, Aubry-du-Hainaut, Beuvrages, Vieux-Condé, Wallers-Arenberg**) et 3 avec un Règlement local de publicité (**Saint-**

**Amand-les-Eaux, Pecquencourt, Marly**). D'autres communes entrent dans la démarche ou sont en cours de démontage des dispositifs (**Fresnes-sur-Escarpe, Condé-sur-l'Escaut, Flines-lez-Raches**).

# Forum RESTAURE 2013 à Saint-Amand-Les-Eaux

**Conseils, idées, informations pratiques... Tous les deux ans, des professionnels du bâtiment participent au forum RESTAURE afin que des particuliers puissent s'informer gratuitement pour construire ou rénover leur maison en privilégiant des pratiques économiques et écologiques.**

C'est à **Saint-Amand-Les-Eaux**, en janvier, que la quatrième édition du « forum RESTAURE » a rassemblé les différents corps de métier de la construction et de la restauration des bâtiments : artisans, architectes, ingénieurs-conseils en énergie, éco-matériaux, constructions en bois, etc. Particuliers et entrepreneurs y ont trouvé de nombreux conseils pratiques auprès des professionnels du Nord-Pas de Calais et de Wallonie, auprès des stands de chacun et aussi grâce aux 5 conférences organisées. 150 particuliers ont pu mener des échanges avec des professionnels sur leur projet de rénovation ou de construction. Pour la première fois, était organisé cette année un tirage au sort permettant à un des visiteurs de bénéficier d'une visite-conseil énergétique réalisée par un prestataire externe. C'est un habitant de Rosult qui a pu profiter de cet audit gratuit. Le « forum RESTAURE » est organisé par le Syndicat mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escout, en partenariat avec Campagnes Vivantes, la Chambre des artisans et petites entreprises du bâtiment (CAPEB), la Chambre des métiers et de l'artisanat, la Fédération des Sociétés Coopératives de Production du Bâtiment et des Travaux Publics et la Fondation du Patrimoine.



## ET AUSSI EN 2013

- Toutes les communes ont aujourd'hui fait l'objet de recherches d'archives pour enrichir l'inventaire du patrimoine bâti. 3 communes ont également été étudiées en 2013 sur le terrain (saisie du repérage et des photos, carto-repérage) : **Hasnon**, **Hergnies** et **Wandignies-Hamage**.
- Participation à une journée sur les enjeux de l'agriculture avec les Directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) Valenciennes et Douai.
- Suivi des démarches de contrat de territoire avec le Conseil général et contrat de ressources (en lien avec le Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau).
- Production d'un porter-à-connaissance dans le cadre de la réalisation du PLU de **Flines-lez-Râches**.
- Contribution au réseau EVA de la Fédération des PNR de France, un outil d'évaluation.
- 74 avis ont été rendus par le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escout sur l'ensemble de l'année 2013.
- Avis et suivi du SCOT du Valenciennois.
- 2<sup>ème</sup> année d'expérimentation du Fonds d'initiatives locales (Fil) : participation au pilotage du dispositif et à l'accompagnement de 23 projets d'habitants des communes rurales de Valenciennes-Métropole.



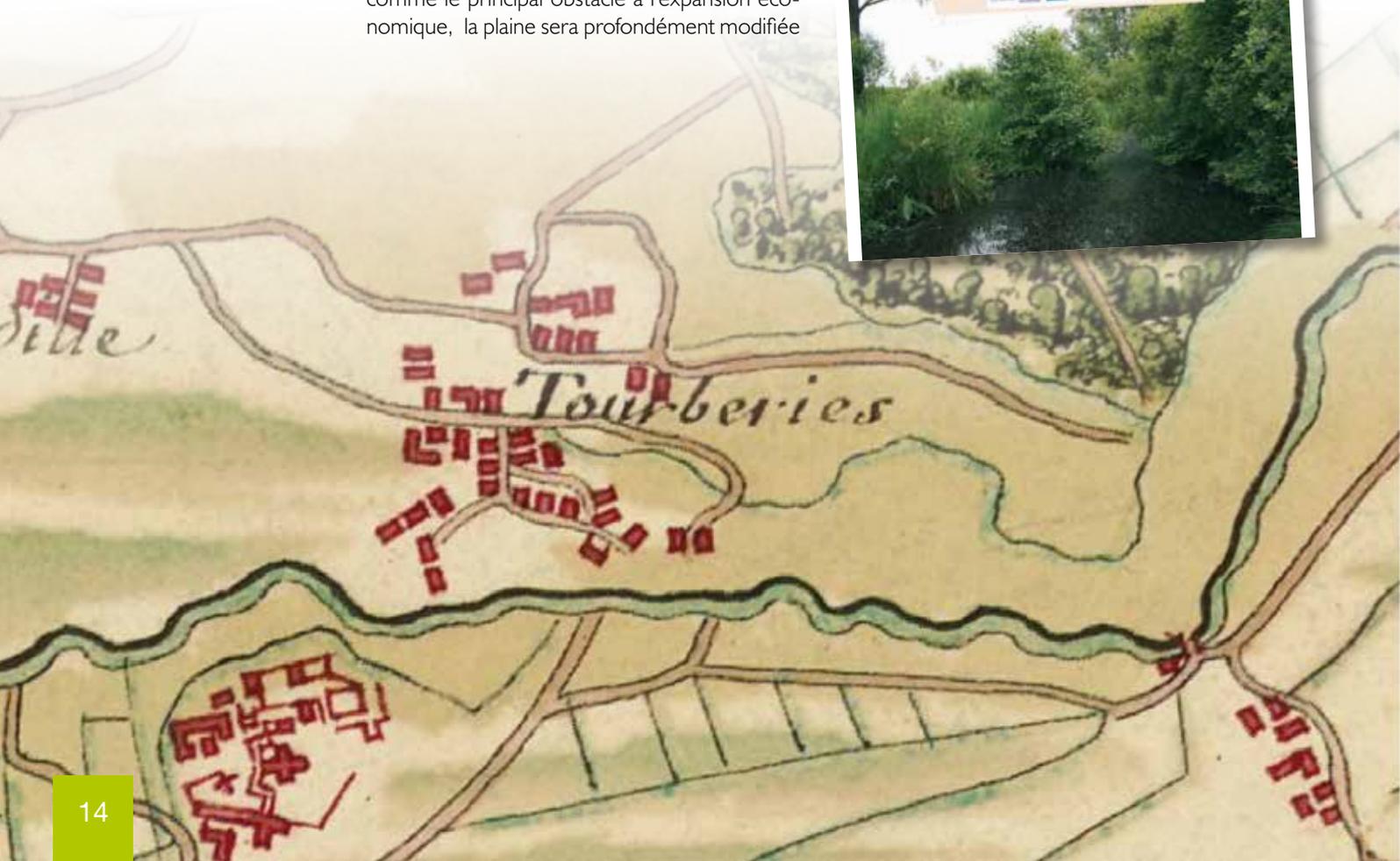
## La tourbe a son histoire

**Deux des trois dernières tourbières alcalines encore actives dans le Nord-Pas de Calais sont situées dans le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, à Marchiennes et à Vred. Uniques, elles hébergent la Grenouille des champs, une espèce d'amphibiens parmi les plus rares de France. Pour comprendre comment ces deux milieux si particuliers fonctionnent -et concilier zones humides et activités économiques- le Syndicat mixte de gestion du Parc a commandé une étude à Thibaut Ghils, historien et géographe à Tournai.**

Comment l'homme s'est-il approprié -ou non- ces espaces au fil des siècles ? Comment les a-t-il influencés pour en faire ce qu'ils sont aujourd'hui ? Les conclusions de l'étude peuvent faire sourire. Comme le souligne Thibaut Ghils, « ces tourbières à très haut intérêt écologique, recevant les meilleurs soins et toute l'attention de leurs actuels gestionnaires ne sont arrivées jusqu'à nous essentiellement parce qu'elles n'offraient pour les habitants des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> pour ainsi dire aucun intérêt économique. (...) Le marais comme milieu naturel est d'abord apparu à l'Homme comme une ressource inépuisable. S'il tente très tôt au Moyen-Age de le gérer, voire partiellement le dessécher, (...) D'aucune manière ce milieu est pour lui hostile ». A partir du XVII<sup>ème</sup>, le marais étant considéré comme le principal obstacle à l'expansion économique, la plaine sera profondément modifiée

par les aménagements hydrauliques afin de l'assécher partout où cela est possible. Une évolution qui amène à la situation actuelle, celle d'un équilibre précaire qui ne garantit que le territoire puisse faire face à des conditions climatiques en évolution.

Cette analyse (prochainement disponible au centre des ressources du syndicat mixte) complète l'étude hydro-géologique menée avec l'appui du Cabinet d'étude Pierre Goubet, et dont les résultats permettront de faire évoluer la gestion du site, afin de garantir sa pérennité dans le temps.



# Des agents de collectivités formés aux « espèces exotiques envahissantes »

En complément du cycle de formation sur la gestion différenciée proposée en 2013 dans le cadre du Plan climat territorial du Parc et de la Porte du Hainaut, et en s'inspirant de ce que fait le Contrat rivière Escaut-Lys depuis 2011, le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut a proposé deux sessions d'une journée de formation à la reconnaissance et à la gestion des espèces exotiques envahissantes.

Dix agents communaux (**Anzin, Aubry-du-Hainaut, Maulde, Nomain, Quiévrechain, Saint-Amand-Les-Eaux, Vieux-Condé, Coutiches**) et autant de la Voirie du Département du Nord ont été accompagnés le 26 ou le 27 juin, en salle puis sur le terrain, par Pascal Desfossez, ingénieur écologue du bureau d'étude Alfa environnement, habitué à proposer ce type de formation, et les écogardes qui assurent la surveillance du territoire, mènent des actions de sensibilisation ou encore accompagnent certaines communes dans des actions de lutte contre ces espèces exotiques envahissantes.

Les deux groupes ont présenté une réelle motivation pour le sujet et ont pu échanger sur leurs propres expériences et contraintes. S'il semble

plus facile de s'organiser à l'échelle communale, chacun a pu mesurer que la prévention était certainement le moyen le plus efficace pour empêcher ces espèces de s'implanter sur les espaces qu'ils gèrent.

Cette journée a pleinement joué son rôle principal de sensibilisation et de mise en œuvre d'une veille permanente vis-à-vis de ces espèces problématiques dont les effets négatifs principaux (santé, altération de la biodiversité, transformation des écosystèmes...) ont été mieux perçus.

Le suivi par ces agents formés et par les écogardes permettra de démultiplier les « alertes » d'apparition de ces espèces dans les communes du territoire et de lutter contre les foyers que l'on peut maîtriser.





## Les jardins partagés, des initiatives qui peuvent donner des idées

Les jardins partagés (familiaux ou collectifs) sont des lieux de vie et d'échanges qui créent du lien social autour du potager où l'on vient se dépenser, expérimenter, partager trucs et astuces, prendre l'air, etc. avec le souci, bien souvent, de pratiques respectueuses de l'environnement. Le Syndicat mixte de gestion du Parc qui développe son action « Jardin au naturel » auprès des habitants a valorisé en 2013 neuf initiatives collectives (**Vred, Rieu-lay, Denain, Saint-Amand-les-Eaux, Anzin, Marly, Odomez, Vieux-Condé**) à travers la réalisation de fiches descriptives mise à disposition sur le site internet du Parc. L'objectif est de donner des idées pour faire émerger d'autres initiatives de ce type et d'accompagner les personnes et associations qui aimeraient se lancer dans la création d'un jardin partagé sans trop savoir par où commencer ! L'intérêt des habitants et leur soif d'apprendre et partager a notamment été confirmée à travers l'affluence aux ateliers organisés par le Syndicat mixte de gestion du Parc lors

de manifestations grand public qui ont permis de sensibiliser aux pratiques de jardinage « alternatives », favorables à la qualité des eaux et à la biodiversité, comme lors des Costiciades à **Coutiches**, des Jardinades à **Anzin** ou encore des Cucurbitades à **Marchiennes** (animation autour de l'éco-jardin pour adultes et enfants).



# Le plan de gestion d'Amaury finalisé

Le site de nature d'Amaury, d'une surface d'environ 160 hectares dont 60 de plan d'eau, est situé sur les communes d'**Hergnies**, de **Vieux-Condé**, d'**Odomez** et de **Bruille-Saint-Amand**. 90 hectares appartiennent au Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut et 70 ha sont la propriété du Département du Nord au titre des Espaces naturels sensibles (ENS). Le site héberge une mosaïque de milieux en lien avec son passé minier et sa situation en zone humide : roselière, prairies humides, boisements marécageux, etc. Et de nombreuses espèces protégées peuvent y être observées, les plus rares sont le triton crêté (un amphibien), la sterne pierregarin (un oiseau), le vespertilion à moustache (une chauve-souris).

Le Département du Nord délègue au Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut la gestion de ses propriétés (convention 2012-2014).

Le Plan de gestion en vigueur sur les années 2001-2010 a fait l'objet d'une évaluation de sa mise en œuvre. Sur cette base, un nouveau plan de gestion 2014-2023 a été rédigé sur les années 2012 et 2013. Suivi par un comité de pilotage co-présidé par le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut et le Département du Nord, et regroupant les institutions partenaires et les représentants des usagers, le contenu du nouveau plan de gestion a été rédigé autour d'objectifs à long terme, auxquels se rattachent des objectifs opérationnels et des opérations pour la

préservation du patrimoine naturel, la conciliation des usages, la valorisation du site pour le tourisme et l'éducation à l'environnement.

Le site accueille un nombre important de visiteurs et d'usagers (pêche, voile, chasse, groupes scolaires, ...). Le plan de gestion constitue également un « guide » pour les gestionnaires afin d'améliorer l'accueil des publics.

Parmi les actions proposées, on peut souligner l'engagement fort de mieux valoriser qualitativement l'ensemble du site en limitant les dégradations et nuisances dues à certains usages non maîtrisés (interdiction des véhicules à moteur sur les chemins, fermeture de certains accès aux voitures). Une sectorisation plus forte des vocations est également affichée, afin de limiter les conflits d'usage et de renforcer et préserver la qualité biologique et paysagère du site, vecteur de son attractivité.

Ce nouveau plan de gestion sera mis en œuvre en 2014 par un comité de gestion et d'aménagement.





## Des écocardes actifs sur le territoire

**Les écocardes ont mis en œuvre les trois missions principales qui composent la colonne vertébrale de leur métier : la surveillance environnementale du territoire, l'accompagnement technique des acteurs du territoire et la sensibilisation de ces acteurs. Au-delà de ces trois missions, les écocardes ont largement contribué à la mise en œuvre du programme INTERREG IV B nommé WECAN notamment sur le volet animation/sensibilisation.**

Dans le cadre de leur mission de surveillance, les écocardes ont signalé, en 2013, 168 dépôts sauvages. Ils sont intervenus à 10 reprises pour des brûlages de déchets à l'air libre et à 11 reprises pour des pollutions de cours d'eau. Ils ont également réalisé 12 interventions relatives à la réglementation liée au code de l'environnement. Dans le cadre de leur deuxième mission, ils ont effectué 47 accompagnements techniques auprès des communes et des habitants dont notamment la plantation de haies diversifiées, de perches de saule têtard et d'arbres fruitiers (**Rosult, Vred, Petite-Forêt** et **Nomain** notamment). Enfin, ils ont réalisé 20 actions de sensibilisation dans les communes auprès de divers publics comme à **Beuvry-La-Forêt, Vred, Petite-Forêt** ou encore **Millonfosse**.

### WECAN : un programme très complet

Dans le cadre de l'expérimentation en lien avec le programme européen WECAN, les écocardes ont innové en proposant un programme de formation des écocardes juniors au cycle 3 de l'école Michel Fugain située sur la commune de **Vred**. Inspiré des programmes « Junior Rangers » nés d'Europarc et plusieurs fois évoqué lors des journées d'échanges au sein de Gardes Nature de France, ce programme a pour objectif

de sensibiliser le jeune public, tout au long de l'année scolaire, au respect de l'environnement et de susciter, dans la mesure du possible, une vocation chez certains jeunes. En 2013, le programme de formation des écocardes juniors a été élaboré en cinq étapes qui ont fait chacune l'objet d'une ou plusieurs interventions en classe et en extérieur. La première phase s'est déroulée en novembre 2012 et a consisté à présenter le programme de formation, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et le métier d'écogarde. La deuxième étape, qui a eu lieu en janvier 2013, a permis d'aborder le thème des arbres avec la reconnaissance d'espèces régionales ainsi que le thème du Saule têtard. Les élèves ont eu la possibilité d'assister à une démonstration d'entretien d'un saule têtard par l'équipe technique du Parc, sur la Grande Tourbière de Vred et ont également planté des perches de saule derrière l'étang communal. En mars 2013, l'intervention a été centrée sur la biodiversité avec animations sur les amphibiens, les insectes et les oiseaux. Les élèves ont participé à des ateliers de construction de nichoirs à mésanges et de gîtes à insectes, qu'ils ont placés dans la cour de l'école. En mai 2013, les écocardes sont intervenus à plusieurs reprises pour apprendre aux élèves à réaliser une animation pour un public jeune. L'objectif : participer à la journée des 25 ans de l'opération « Objectif



Nature », sur la base de loisirs de **Rieulay**, journée au cours de laquelle ils ont présenté le Parc et le métier d'écogarde et proposé une animation sur la reconnaissance des oiseaux d'eau, à tous les enfants invités pour l'occasion. Enfin, en juin 2013, la dernière étape du programme de formation a servi d'examen. La matinée a été consacrée à un examen en classe sous forme d'un questionnaire à choix multiples, reprenant toutes les notions qui ont été abordées lors des différentes interventions précédentes. L'après-midi, le test s'est déroulé autour de l'étang communal sous la forme d'un jeu de pistes avec des énigmes à résoudre, portant également sur les divers sujets qui ont été traités tout au long de l'année. A l'issue de cette journée les élèves ont été récompensés par un tee-shirt estampillé « Ecogarde junior », un kit nature (loupe/boîte à insectes, sac, lampe, crayons, etc.) ainsi qu'un diplôme d'écogarde junior. Cette expérience jugée concluante par les élèves, le professeur et les écogardes sera reconduite en 2014 sur la commune d'**Odomez**.

### Investis dans les projets de plantation des communes

Enfin, en lien avec l'accompagnement technique des différents acteurs du territoire, les écogardes sont moteurs dans la mise en œuvre de projets de plantations tout en associant les élèves des écoles de la commune. En effet, même si les élèves par-

ticipent aux plantations, ils sont préalablement sensibilisés par les écogardes qui interviennent systématiquement en classe pour présenter le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et le métier d'écogarde, puis pour réaliser une animation sur la thématique en lien avec la plantation. En 2013, cela a notamment été le cas sur les communes de **Rosult**, de **Petite-Forêt** et de **Nomain**. Dans la première, les écogardes ont proposé un projet de plantation d'un verger conservatoire composé de 10 arbres fruitiers et d'un complément d'arbustes pour une haie diversifiée. Les 54 élèves de CE1 et de CE2 de l'école des Prés-Verts y ont largement contribué. Sur la commune de **Nomain**, c'est une haie diversifiée composée de 120 arbustes ainsi que 3 perches de saule, qui ont été plantés avec pas moins de 100 élèves provenant des écoles Léo Lagrange et Saint Martin. Quant à la commune de **Petite-Forêt**, ce sont plus de 200 plants d'arbustes qui ont été plantés avec 60 élèves de l'école Paul Vaillant couturier. Finalement, ce sont presque 400 arbustes, 10 perches de saule et 10 arbres fruitiers qui ont été plantés par 240 enfants provenant de 9 classes différentes, soit 5 écoles situées sur 4 communes, encadrés par les écogardes du Parc naturel régional Scarpe-Escaut.





## Un Plan d'action pour la Grenouille des Champs

**Espèce pour ainsi dire disparue de France, la Grenouille des champs a été découverte en 1999 sur la Tourbière de Vred et la Tourbière de Marchiennes. La responsabilité du territoire est donc grande pour la sauvegarde de cette espèce en France.**

Depuis 2008, le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut a renforcé les actions menées pour mieux connaître et protéger cette espèce, en réalisant des suivis plus intensifs et en commandant une première étude à l'association la Reine Rouge pour prouver la reproduction de l'espèce sur la Réserve de **Vred**. La même année, un suivi similaire a été mené sur la tourbière de **Marchiennes** par le Département du Nord.

Les connaissances ont été complétées, par la poursuite des inventaires annuels ciblés, la participation à un colloque international sur l'espèce, la réalisation d'un voyage d'étude en Campine belge (où se trouve une autre population de grenouilles des champs), l'échange avec des experts internationaux.

Dès 2011, parallèlement à la découverte d'une 3<sup>ème</sup> population régionale dans le département du Pas-de-Calais, et afin de disposer d'un document-cadre, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement a confié au Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régio-

nal Scarpe-Escaut la rédaction d'un Plan d'actions pour la préservation de l'espèce. Achevé en fin d'année 2013, le Plan d'action a été validé par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel en décembre, sa mise en œuvre pourra débuter officiellement dès 2014 pour une durée de dix années.

Parmi les actions retenues figure la réalisation d'analyses génétiques sur l'ensemble des populations françaises connues en comparaison avec d'autres populations européennes de référence. Ces études devraient nous renseigner sur le niveau d'isolement géographique des différents noyaux populationnels ainsi que sur leur viabilité à plus ou moins long terme afin d'ajuster au mieux les moyens humains et financiers dédiés à sa conservation.

Il s'agira aussi de renforcer les actions de restauration des milieux propices à sa reproduction, de sensibiliser les gestionnaires d'espaces naturels de la Région Nord-Pas de Calais et d'Alsace (seule autre région française où l'espèce a été observée).



- Accueil en Scarpe-Escaut les 3 et 4 décembre du comité de pilotage semestriel du programme européen Interreg IVB WECAN réunissant les membres du comité de pilotage (parcs naturels régionaux Scarpe-Escaut et Avesnois, Espaces naturels régionaux, un parc naturel flamand, un parc naturel gallois), des élus, des prestataires touristiques et des partenaires.
- Une étude des papillons de nuit de la tourbière de **Vred** a été confiée au CPIE Chaîne des terrils, afin de mieux connaître ce groupe d'insectes souvent oublié. Une espèce très rare et 6 espèces rares pour la région y ont été recensées, confirmant une nouvelle fois le grand intérêt écologique de la Tourbière de Vred.
- La deuxième phase de l'étude hydro-géologique sur la tourbière de **Vred** a été mise en œuvre : sondage et analyse de plus de 100 points répartis sur le site, pose de piézomètres équipés de sondes automatiques destinées à suivre la variation sur un an des niveaux d'eau.
- Cartographie de la trame écologique locale des communes de la rive gauche du Bas-Escaut, dans le cadre du projet transfrontalier Dostrade, axé sur l'Escaut et impliquant des partenaires flamands, wallons et belges ([www.dostrade.eu](http://www.dostrade.eu))
- L'élaboration du document d'objectifs de la Zone de protection spéciale (ZPS) s'est poursuivie, avec la rédaction et la validation des objectifs par le Comité de pilotage, la parution d'une lettre Natura 2000.
- Une étude sommaire destinée à évaluer l'intérêt écologique du corridor Escaut pour les chauves-souris a été réalisée, en implantant des enregistreurs d'ultra-sons sur les berges. Elle a permis de mettre en évidence la présence du Murin des Marais, espèce très rare en France, d'intérêt européen, confirmant la nécessité d'un monitoring plus précis.
- Accompagnement des travaux de restauration de la chapelle de **Maulde** : pose de la toiture, restauration des enduits intérieurs et du sol.
- Au cours de la 3<sup>ème</sup> année d'accompagnement pour la mise en œuvre du Plan de vocation de l'étang de Vred, l'animatrice du SAGE a notamment aidé la commune à obtenir des financements du Conseil régional Nord - Pas-de-Calais et de l'Agence de l'eau Artois-Picardie pour notamment accompagner la commune dans l'acquisition d'une ancienne mare de hutte, à forte valeur écologique.
- L'opération « Jardin au naturel » du SAGE a été maintenue pour la seconde année avec deux nouveaux magasins partenaires. L'expérimentation se poursuit afin d'accompagner l'Agence de l'eau Artois-Picardie et les Fédérations Régionales de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) Nord-Pas-de-Calais et Picardie dans la régionalisation de l'opération pour 2015.
- Travail avec les distributeurs d'eau à la rédaction de nouvelles conventions de partenariat (augmentation des moyens dédiés, notion de solidarité entre préleveurs et gestionnaires, ...). L'objectif ? Signer d'ici fin 2014 un « Contrat d'Action pour la Ressource en Eau », véritable contrat de ressource en eau pour le territoire.
- Le SAGE a mené des actions de communications auprès des élus et acteurs de l'eau : le site internet du SAGE a été alimenté régulièrement, un numéro de la lettre d'information du SAGE (H2O) rizon a été édité autour du thème de la Trame écologique et 76 personnes ont été réunies pour échanger sur la valorisation écologique des canaux et voies navigables à l'occasion de la première journée « transf'eau », en partenariat avec le Contrat de rivière Escaut-Lys (Belgique).
- 90 mares ont été inventoriées par les étudiants en première année de BTP GPN de Tilloy-Lez-Mofflaine sur les communes de **Condé-sur-Escaut** et **Vieux-Condé**.
- L'opération Plantons le Décor® spécial mares a permis de distribuer 251 plantes adaptées aux milieux humides pour un total de 13 commandes (communes de **Wallers, Lecelles, Saint-Amand-les-Eaux, Rumegies, Nivelles, Fenain** et **Aubry du Hainaut**, ainsi que **Péruwelz** et **Somain**).
- Participation au salon régional Pom'expo en octobre sur le thème de la coopération transfrontalière, où 500 variétés originaires du Nord-Pas de Calais et de Wallonie ont été exposées à 6000 visiteurs.
- Le suivi mensuel des piézomètres de la plaine de la Scarpe montre qu'après une dizaine d'années de niveaux de nappes superficielles bas à moyens, la tendance est à la hausse. Cet hiver, les niveaux sont montés à des niveaux encore jamais atteints depuis le début du suivi en 1999.
- Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut a accompagné de nombreux porteurs de projet pour intégrer les différents enjeux liés à l'eau, et notamment la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (projet de requalification écologique de la Scarpe aval entre **Warlaing** et **Mortagne-du-Nord**), le Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique des vallées de la Scarpe et du Bas Escaut (entretien de 6 cours d'eau, zones d'expansion des crues d'**Orchies-Landas** et **Fenain**, le Plan de gestion transfrontalier de l'Elnon), la Ville de **Saint-Amand-les-Eaux** (projet de maison de l'eau, de zone d'expansion des crues).
- Le projet de mare à **Flines les Mortagne** a été approuvé par le conseil municipal. Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut l'amènera en septembre 2014. L'association Paysage environnement en assurera l'entretien.



## Une alliance avec la CCI Grand Hainaut



En octobre, le Syndicat mixte de gestion du Parc a signé à **Valenciennes** une convention avec la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Hainaut, à l'occasion du lancement de son opération « Le Mois des saveurs ».

Cette convention formalise un partenariat existant déjà à travers des groupes de travail commun pour le tourisme. Elle porte à la fois sur l'aménagement du territoire et sur l'accompagnement et la promotion du développement durable dans les entreprises. Le Syndicat mixte qui anime et valorise un réseau de producteurs en circuits courts (manger local et de saison et en limitant

le nombre d'intermédiaires pour des retombées économiques locales) pourra ainsi inciter d'autres partenariats économiques (en plus des opérations qu'il développe déjà tels que les Fins gourmets et les menus « Scarpe-Escaut » déjà proposés dans quelques restaurants). Dans l'opération Le Mois des saveurs, le syndicat mixte a mis à disposition des restaurants et de leurs clients 2500 carnets de producteurs où l'on retrouve les adresses des points de vente des produits locaux à la fois en Scarpe-Escaut et côté belge, en Plaines de l'Escaut.

## Le projet de Vélo-Route sur la bonne voie

**Une étude d'opportunité d'un tronçon de voie verte entre Cysoing et Valenciennes a été menée entre novembre 2012 et septembre 2013 par l'Association du Pays Pévélois et le Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut.**

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais a adopté en 2001 un Schéma Régional de Véloroutes et Voies Vertes en Nord-Pas de Calais, dont l'un des itinéraires d'intérêt régional « La Véloroute du Paris-Roubaix » relie sur un axe Nord – Sud-Est, le Canal de Roubaix à **Valenciennes**. Pour appréhender efficacement les conditions de création de cette « Véloroute – Voie Verte », sur le tronçon localisé entre Cysoing et **Valenciennes**, l'Association du Pays Pévélois et le Syndicat Mixte du Parc naturel régional Scarpe- Escaut ont, pour commencer, particulièrement œuvré au sud de la métropole lilloise sur la portion localisée entre Cysoing et **Saint-Amand-les-Eaux** (42,5 km pour le tracé proposé).

Cet itinéraire permettrait un maillage du territoire, reliant la Voie Verte de la Plaine de la Scarpe (**Orchies – Fenain**) et la Voie Verte des Gueules Noires (**Bruay-sur-Escaut – Péruwelz**), les Voies Vertes du Pays Pévélois et du Sucre (Pont-à-Marcq- Roost-Warendin), la Véloroute du Bassin Minier, les circuits cyclotouristiques (Le Carembault, la Pévèle et la Vallée de l'Escaut) et le

réseau cyclable belge. Il serait également un élément structurant alliant les dynamiques locales de mobilité, déplacements doux, sports de nature, tourisme ainsi que trame verte et bleue. Cette étude sera suivie en 2014 d'une phase d'identification de l'itinéraire d' « excellence » qui prendra en compte les coûts d'aménagement (voirie, jalonnement), les attraits du territoire, les liaisons avec les gares, les voies douces existantes, les inter-modalités avec les autres modes de transport, etc.



## Les 20 ans des Gîtes Panda en Scarpe-Escout

**Le label Gîte Panda a fêté ses 20 ans en Scarpe-Escout. Cette référence en matière de tourisme durable qui garantit la qualité paysagère, la richesse animale et végétale des sites et l'engagement écologique des hôtes est aujourd'hui décernée à 350 établissements en France (16 dans le Nord-Pas de Calais dont 5 en Scarpe-Escout).**

Chambres d'hôtes ou gîtes, les «Gîtes Panda» sont des hébergements préalablement agréés par les Gîtes de France auxquels le WWF-France accorde son label. Pour leur vingtième anniversaire, des événements ont été proposés au grand public, par les propriétaires de Gîtes Panda, le WWF, les Parcs naturels régionaux et les relais départementaux des Gîtes de France.

En Scarpe-Escout, le réseau des propriétaires des gîtes Panda animé par le Syndicat mixte s'est associé au Festival Hainaut Belles Bretelles. Véritable éco-événement culturel organisé en mai à Hergnies pour, par et avec les habitants du territoire, ce festival partage et défend les mêmes valeurs que les gîtes Panda : un « village consommons local », une initiation au compostage, des partages

de recettes réalisées à partir de plantes sauvages, des informations sur le « jardin au naturel », etc. Les propriétaires de gîtes panda ont sensibilisé les habitants du territoire à leurs « savoir-faire ».



## La Course des Terrils : 30 ans de partenariat !

Expérimentateur et innovant, le Syndicat mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escout a été un des acteurs fondateurs, il y a 30 ans, de la Course des Terrils, avant de la confier très vite à une association qui a su transformer l'expérimentation en événement à grand succès.

Rendez-vous incontournable des sportifs, la Course des Terrils rassemble chaque année entre 4000 à 5000 coureurs, « trailers » ou marcheurs venant de toute la France pour participer à une des sept épreuves sillonnant sur des terrils de la forêt domaniale de **Raismes-Saint-Amand-Wallers** (une épreuve nocturne est ajoutée et se déroule le samedi soir tous les 5 ans). Cette année encore, le Syndicat mixte de gestion du Parc a accompagné les 250 bénévoles travaillant à la préparation et

au bon déroulement de la manifestation : étude d'impacts et sensibilisation des coureurs et leurs accompagnateurs aux richesses du territoire (cartes de randonnée, cartes du massif forestier, guide des gîtes et chambres d'hôtes, carnets des producteurs,...) prêt de joëlettes, etc.





## Accompagnement technique de la manifestation départementale Natur'Sports



Le Département du Nord, le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) et le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut ont travaillé ensemble sur la préparation de l'évènement sportif du dimanche 15 septembre sur le site de nature d'Amaury, propriété du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional, à **Hergnies/Vieux-Condé** dans le respect d'une démarche « écoresponsable ». Les habitants du territoire ont été invités par le Département et le CDOS à découvrir de nombreux sports de nature (athlétisme, aviron, canoë-kayak, course d'orientation, cyclotourisme, escalade, randonnée pédestre, pêche au coup, ...) tout en profitant d'un site de nature situé au nord du Parc naturel

régional. Les attelages chevaux de Trait du Nord étaient présents pour l'occasion pour amener les visiteurs au cœur du site, les joëlettes étaient mises à disposition des personnes à mobilité réduite.



## Vélos pour tous, nature comprise !

**Comment amener les visiteurs qui se rendent dans un espace protégé à compenser leur impact sur l'environnement ? C'est bien là l'objectif poursuivi par nos voisins anglo-saxons lorsqu'ils mettent en place des dispositifs de Visitor Payback et qui est expérimenté aujourd'hui dans plusieurs gîtes de Scarpe-Escaut.**



Qui n'a jamais acheté une carte de randonnée dont un pourcentage du prix de vente était reversé à une fondation ou une association naturaliste ? Le principe est séduisant mais comment le transposer en Scarpe-Escaut alors qu'y est promu un tourisme pour tous, c'est-à-dire qui n'exclut personne, même les petits budgets ?

La réflexion a été portée au cours des 4 années du programme européen W.E.C.A.N. ayant pour objectif de faire du patrimoine naturel un catalyseur économique, jusqu'à ce qu'émerge une initiative du réseau régional des gîtes Panda. Ces derniers souhaitent travailler sur l'éco-mobilité en proposant des vélos à assistance électrique à leurs clientèles pour leur permettre de découvrir le territoire. C'est grâce à des fonds de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports ainsi

qu'au programme européen W.E.C.A.N. que le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut a acquis 6 vélos à assistance électrique. Ceux-ci ont été remis aux propriétaires de Gîtes Panda qui se sont engagés, via une convention, à proposer à leur clientèle la mise à disposition des vélos avec possibilité pour les visiteurs de faire une contribution financière volontaire. Les sommes récoltées sont intégralement dédiées à la mise en place d'actions en faveur de la biodiversité comme l'aménagement d'une mare, d'un nichoir ou encore la plantation d'arbres, etc. Un Visitor Payback « à la française » donc avec une incitation à la pratique sportive pour tous même les peu sportifs grâce à l'assistance électrique et la possibilité de contribuer à des actions en faveur de l'environnement. Il fallait y penser !

# Le 1<sup>er</sup> contrat de rayonnement touristique signé en Région

Les acteurs du tourisme se réunissent pour renforcer la synergie de mise en tourisme de leurs territoires, au travers des contrats de rayonnement touristiques proposés par la Région Nord-Pas de Calais. Le 27 juin 2013 a été signé le tout premier

contrat de rayonnement touristique en région, celui de Douaisis Tourisme dont le PNR Scarpe-Escaut est partenaire. Suite à un diagnostic, la destination s'engage à mettre en œuvre un plan d'actions.

## Voir autrement

La Charte Européenne du Tourisme Durable a mis en évidence le besoin des prestataires touristiques de mieux se connaître pour être ambassadeurs de leur territoire et ainsi se renvoyer des clientèles. En 2013, 2 journées d'échanges ont été organisées par le groupe-projet EDUCTOUR, composé de 6 prestataires touristiques volontaires. Cette co-construction avec le Parc a donné naissance à « **Rumegies... Voir autrement** » en juin sur les produits locaux et le jardin au naturel, ainsi que « **Mortagne... Voir autrement !** » en novembre sur le tourisme de mémoire et les économies d'énergie.





## Deux Trait du Nord ramassent les déchets verts des Beuvrygeois

**En mars 2013, le Pays Pévélois et la commune de Beuvry-la-Forêt sollicitaient le Syndicat mixte de gestion du Parc pour expérimenter le ramassage des déchets verts par traction hippomobile. Six mois plus tard, l'expérimentation était menée, apportant un bilan technique, écologique et économique très positif !**



Décidée à maintenir ou créer de l'emploi local et à participer à la préservation d'un cheval d'origine locale dont il reste peu d'effectifs, la commune de **Beuvry-la-Forêt** s'est lancée dans la collecte des déchets verts par des chevaux Trait du Nord. Après étude des circuits possibles de collecte (à la fois au cœur du village et sans exclure la route principale à grande circulation), ont été choisies 4 dates de ramassage (4 lundi sur le mois de septembre) limitant les changements dans les habitudes des habitants.

Mobilisant un meneur professionnel (« cocher ») du Pôle Cheval Trait du Nord, 3 ramasseurs (agents techniques de la commune), et deux chevaux tractant une benne adaptée, la collecte s'est effectuée à la vitesse d'une tonne de déchets par heure. En quatre jours, ce ne sont pas moins de 23 tonnes de déchets de tontes et de taille qui ont été acheminées vers le centre de compostage à la sortie du village.

### Moins de pollution

Premier enseignement de cette expérimentation : la collecte par les chevaux de trait coûte, sur le court terme, un tout petit peu plus que la collecte assurée par camion. Si on tient compte de l'amortissement du camion et de son entretien, du coût du personnel, du carburant, etc. de la collecte classique d'une part et que l'on compare ces données à la collecte hippomobile d'autre part (prestation d'un meneur et de deux chevaux, coût de trois ramasseurs, amortissement et entretien de la benne), la différence de coût TTC est en effet de 4 euros la tonne. Deuxième enseignement : la collecte hippomobile a permis de diminuer de 37% l'émission de gaz à effet de serre par rapport à une collecte par camion. Enfin, troisième intérêt de cette

démarche : le lien social créé spontanément par le passage des chevaux, les habitants n'hésitant pas à sortir de leur maison pour discuter avec les ramasseurs.

### Créer de l'emploi

Ces résultats, très encourageants, ont été rendus publics lors d'une soirée de bilan entre élus locaux qui ont également souligné que ce type de collecte pouvait participer au développement d'activités chez les éleveurs, les agriculteurs, les bourreliers, les vétérinaires, etc. et donc recréer du dynamisme local. Le Président du Parc a rappelé que le Syndicat mixte peut accompagner les communes qui souhaitent bénéficier d'une étude de faisabilité. Car pour ce type d'intervention, une étude au cas par cas sera nécessaire, la faisabilité économique dépendant en effet de la proximité ou pas d'un centre de compostage, du type d'habitat dans la commune (diffus ou regroupé), de la densité de population, ou encore de la taille de la commune. Il a également rappelé que le Pôle Cheval Trait du Nord n'a pas vocation à intervenir dans les communes et à se substituer aux prestataires externes, son objectif étant pour sa part de démontrer, par l'expérimentation, qu'utiliser le Trait du Nord est économiquement viable.



## Une autre gestion des circuits de randonnée

Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escout a en charge, dans les communes classées Parc naturel régional ainsi que les communes associées ou villes-portes, le suivi et l'entretien des circuits de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et hors des forêts domaniales. En effet, par conventions renouvelées chaque année, le Conseil général du Nord délègue au Syndicat mixte la gestion de 19 circuits soit plus de 214 km pédestres et VTT. Dans cette convention, le Parc naturel régional doit mettre en œuvre des méthodes de gestion différenciée sur des tronçons écologiquement intéressants. Ainsi, le 6 septembre 2013 une démonstration d'entretien d'un circuit de

randonnée (le circuit pédestre de Sabatier, situé en forêt domaniale de **Raismes-Saint-Amand-Wallers**) avec des chevaux de race Trait du Nord a été réalisée. Fauchage des accotements enherbés, transport de matériaux pour réparer des pieux de signalétique, ramassage de poubelles, sont autant d'actions pouvant être effectuées avec l'aide des chevaux. Une quinzaine d'élus locaux et de conseillers généraux était présent à cette démonstration. Au stade d'expérimentation, ce type de gestion doux, respectueux des sols et de la qualité de l'air, préservant la biodiversité pourrait être pérennisé grâce à des prestataires économiques locaux.



## Mobilisation autour de la filière bois-énergie

**Après deux années d'expérimentation (2010-2012), la filière bois énergie s'est structurée avec la création d'une antenne locale de la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) « Bois-énergie des terroirs » en Scarpe-Escout. L'année 2013 est aussi une année de forte mobilisation autour de la filière.**

Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional a montré l'exemple : en investissant des parts dans la société coopérative, il est devenu partenaire public, s'engageant à soutenir la filière et l'action économique liée à la production de bois. Deux prestataires professionnels (élagage et broyage) et un producteur/transformateur l'ont rejoint, devenant également sociétaires. En parallèle, un agriculteur relais de **Bouvignies** a été accompagné par le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escout pour l'obtention d'une subvention dans le cadre de l'acquisition d'un grappin coupeur de type Woodcracker® C250. Ce soutien permet aujourd'hui de pouvoir compter sur un prestataire local pour réaliser les chantiers d'entretien des saules têtards et l'élagage de toute ressource bois. En novembre, lors de la semaine du bois énergie, une sensibilisation de prestataires touristiques a été organisée suivie d'une visite de chaudière à bois déchiqueté chez un propriétaire de gîte de groupe. Une autre visite de chaudière a égale-

ment réuni une quinzaine d'élus ou de personnel des services techniques à Roost-Warendin, commune hors Parc qui a mis en route une chaudière biomasse depuis octobre. Dans son accompagnement aux partenaires voulant étudier la possibilité d'installer une chaudière à bois pour leurs installations, le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escout a également réalisé des études de préféabilité pour les communes de **Valenciennes** et Aulnoye-les-Valenciennes ainsi que pour un agriculteur installé à **Lecelles**.





## Deux zones tests nationales pour le maintien de l'élevage en zone humide

**En 2013, le territoire Scarpe-Escaut a été identifié comme site émergent « agriculture – zone humide » dans le cadre d'une convention signée entre l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture et l'Etat. Comme dans plusieurs régions françaises, l'objectif est de trouver des leviers au maintien de l'élevage en zone humide.**

Copiloté en région Nord-Pas de Calais par la Chambre d'agriculture de Région et l'Agence de l'eau Artois-Picardie, ce programme bénéficiera, à l'échelle du bassin, à 8 territoires. Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional, partenaire de la démarche, anime localement le dispositif. Ainsi, il a localement identifié 2 secteurs tests dans lesquels il a appelé les agriculteurs à accepter d'ouvrir leurs exploitations pour y mener des diagnostics qui serviront d'échantillon à l'étude. Pour le secteur 1, il s'agit des communes de **Warlaing, Hasnon, Wandignie-Hamage, Millonfosse, Bousignies, Tilloy-lez-Marchiennes, Marchiennes, Brillon, Erre, Rieulay, Saint-Amand-les-Eaux, Wallers**. Dans le secteur 2, sont concernées les communes de **Condé-sur-l'Escaut,**

**Thivencelle, Crespin, Fresnes-sur-Escaut, Escautpont, Quarouble, Saint-Aybert, Vicq.**

16 éleveurs se sont portés volontaires et ont participé à un diagnostic technico-économique, à un suivi agronomique de certaines prairies, à un inventaire floristique et faunistique sur plusieurs de leurs prairies et enfin à un suivi vétérinaire et parasitaire. Par ailleurs, deux réflexions ont déjà été initiées portant d'une part sur la valorisation des produits issus des prairies humides et d'autre part sur l'évaluation de l'impact de la diversité et de la qualité floristique des prairies sur la santé du bétail. L'ensemble des actions émanant de l'analyse approfondie sur les deux secteurs tests pourra par la suite être transférée aux 34 communes éligibles en Scarpe-Escaut.



## ET AUSSI EN 2013

- L'association des producteurs de Scarpe- Escaut fête son 100<sup>ème</sup> marché à la ferme le 29 août 2013.



- Réédition des cartes transfrontalières de randonnée.
- Relais de l'appel à candidatures de la Région portant sur l'utilisation de bois régional dans les constructions bois. Une information complète a été donnée aux délégués communaux en comité syndical réuni en décembre.
- Le jury transfrontalier des Fins Gourmets décerne ses prix en septembre à Kain (Belgique). Parmi les 26 produits présentés de Scarpe-Escaut, le beurre fermier et les yaourts à la fraise de l'EARL du Manoir, les jus de pomme des Vergers de Chorette et le bœuf boucanier séché de la Ferme du Grand Porche, reçoivent un Saule d'argent. Enfin, la Ferme aux Flamandes a reçu un Saule de bronze pour son saucisson fumé à l'ail et un Saule d'or pour ses rillettes pur porc.



- 3 réunions « agriculteurs relais » organisés en 2013 (préparation des réunions de secteurs, lancement du programme agriculture Zone humide avec les agriculteurs relais , ...) et 4 réunions de secteur en décembre organisées avec les agriculteurs relais à destination de l'ensemble des agriculteurs du Parc permettant à la fois de présenter et mobiliser les agriculteurs sur les projets 2014 et faire remonter les préoccupations des agriculteurs.

- Lancement du groupe de travail loisirs motorisés.
- 3 lettres agri-environnement diffusées auprès des agriculteurs installés en Scarpe-Escaut.
- 4 commissions agricoles du Parc. Deux rencontres ont été organisées entre les membres de la commission agricole du Syndicat mixte et du Groupe d'action et de réflexion agricole du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.
- Formations Gestion différenciée avec la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut.
- 11 entreprises (dont 2 nouvelles par rapport à 2012) de la ZAC de **Sars-et-Rosières** en gestion différenciée et plantation d'arbres fruitiers dans 10 parcelles d'entreprises.
- 16 stages d'attelage, 1 formation de conduite au cordeau et 14 chevaux débouffés au Pôle Cheval Trait du Nord.
- 11 agriculteurs ayant souscrit des MAE (150ha de prairie et 280 saules têtard sous contrat.
- Des ateliers de travail sur la vente en tournée ont été réalisés, grâce à des étudiants de l'université de Lille 1, sur le territoire du PNRSE permettant de faire des propositions aux producteurs concernés.
- Un guide national « croquer le Territoire » a été réalisé par la fédération des Parcs naturels régionaux valorisant les actions des 8 Parcs partenaires du Projet LOCCATERRRE (circuits courts alimentaires) dont le PNR Scarpe Escaut.
- 4 journées techniques d'échanges autour de l'herbe.
- Lancement du Programme multi-partenarial en faveur de la pérennisation, transmission et installation des agriculteurs (P'PIT) du PNRSE en septembre.
- Réédition des 2 cartes des massifs forestiers **Raismes-Saint-Amand-Wallers** et **Marchiennes**.

- Travaux extérieurs du centre de ressources au pôle Cheval Trait du Nord finalisés.
- Création de deux produits équestres au départ de Saméon : une balade en calèche suivie d'un repas à l'estaminet et un apéro / calèche en Pévèle.
- Co-animations du premier anniversaire, à Saméon, de la création des boucles équestres « l'Equi-Pévèloise » et « l'Equi-Pévèloise sans Frontière », avec l'Association du Pays Pévèlois.
- Dans le cadre de l'animation du Plan Climat territorial, réalisation d'un diagnostic sur les pratiques du covoiturage sur le territoire test de l'Amandinois (19 communes) afin d'initier le portage d'un système de covoiturage auprès des acteurs locaux du transport. Cela demande de trouver des acteurs dans l'aménagement d'un réseau de parkings de covoiturage, dans la mise en relation des usagers et dans l'animation/la communication sur le système de covoiturage. Cette étude a été réalisée par un stagiaire Benjamin Denommé (6 mois). Depuis fin décembre 2013, l'animation du Plan Climat territorial est portée par la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, à la demande de la Région et de l'Ademe.
- Accompagnement des organisateurs du raid Bassin Minier pour accueillir les sportifs : recherche du tracé optimal minimisant les impacts sur l'environnement, sensibilisation à la consommation locale.





## Une nouvelle gouvernance pour un projet partagé de mobilisation éco-citoyenne 2013-2015

**La vocation 4 de la charte du Parc est consacrée à la mobilisation des habitants en faveur du territoire : mobiliser pour agir ! L'offre éducative du territoire est importante. Le Parc y contribue en proposant de nombreuses actions de sensibilisation, des formations... Mais comment impliquer des habitants qui ne sont pas déjà convaincus et accompagner leur passage à l'action ?**

Dans le prolongement de la consultation réalisée en 2010 sur le renforcement du lien social et des solidarités de proximité, une instance de gouvernance s'est constituée en 2013, impliquant des acteurs locaux, des élus et techniciens. Son rôle est de piloter le projet de mobilisation éco-citoyenne du territoire. A partir d'un bilan qualitatif et quantitatif des expériences menées en partenariat depuis 2011, les participants se sont accordés sur des valeurs partagées. Le projet Mine d'art en sentier qui a mobilisé les contributions convergentes d'une cinquantaine d'acteurs de domaines d'activités ou de compétences différents, 2000 participants aux actions de médiation, 8 à 10.000 visiteurs, est un marqueur de la méthode à poursuivre, à enrichir. « *L'objectif d'un tel projet est de « générer » des gens acteurs*

*de leur propre questionnement sur l'environnement, sur le lien entre l'homme et son environnement et sur eux-mêmes». « C'est une condition nécessaire pour mobiliser l'éco-citoyenneté de chacun et la coresponsabilité recherchée ! » ont souligné les participants. Leur proposition, validée par le Syndicat mixte, est de concevoir et de mener ensemble un projet fédérateur annuel. Ainsi, en 2014, le thème opérationnel retenu est celui des zones humides et des milieux aquatiques. Pour 2015, c'est autour de l'alimentation durable et de la santé que les participants souhaitent définir un plan d'actions multi-acteurs. L'ambition de ces deux projets fédérateurs sera aussi de démontrer que c'est avec les habitants, acteurs-clés du territoire, qu'une autre vie s'invente ici ».*

## Premières Rencontres culturelles transfrontalières

**Près de 70 acteurs locaux transfrontaliers se sont réunis à Saint-Amand-Les Eaux en novembre à l'occasion des premières rencontres culturelles transfrontalières. Objectif : inventer collectivement de nouvelles façons de mener des projets culturels participatifs qui revisitent notre territoire et ses patrimoines.**



Grâce au bilan des projets menés réalisés dans le cadre de la première année d'expérimentation d'« Aventures artistiques », de nouvelles façons de faire participer les habitants ont émergé ainsi que des problématiques communes. Partenaires, artistes et habitants ont en effet mis en exergue l'intérêt de faire participer les habitants dans la construction et la réalisation de projets culturels et pointé, aussi, les difficultés rencontrées pour mobiliser le grand public et les élus, identifier et former des relais, inscrire les démarches dans le temps, communiquer, etc. Pour favoriser le partage des

savoirs et des expériences, pour enrichir voire faire évoluer les pratiques, le Syndicat mixte a conçu et organisé avec un petit groupe d'acteurs locaux des « Rencontres culturelles transfrontalières ». Le 19 novembre 2013 à l'Espace Associé de **Saint-Amand-les-Eaux**, les premières « Rencontres culturelles transfrontalières » ont ainsi réuni 68 acteurs locaux transfrontaliers (élus, techniciens, associations, artistes, habitants ayant participé à des projets participatifs) autour d'un temps d'échange et de débats et d'ateliers de co-production.

## Mise en place d'un réseau d'histoire locale « Les fils du temps »

**L'état des lieux de la vie culturelle dans le Parc naturel transfrontalier du Hainaut réalisé collectivement en 2010, avait montré la forte représentation des associations d'histoire locale et de patrimoine (plus de 80 associations) sur ce territoire transfrontalier. Aujourd'hui, une dizaine d'entre elles s'est organisée en réseau animé par le Syndicat mixte.**

Conformément à la Charte du Parc 2010-2022, le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut encourage les échanges et les coopérations entre acteurs culturels, éducatifs, sociaux, touristiques, etc. pour déclencher une émulation, notamment autour de projets innovants, et permettre une montée en qualité progressive des projets mis en place. En Scarpe-Escaut, les associations sont à l'initiative de nombreux événements de valorisation de l'histoire et des richesses patrimoniales auprès des habitants mais elles font aussi le constat que la plupart de ces projets restent trop souvent connus des seuls initiés et touchent rarement le grand public. Elles reconnaissent aussi travailler rarement ensemble et s'interrogent sur leur pérennisation, ayant des difficultés à attirer les plus jeunes parmi leurs adhérents. Pour les conforter, le Syndicat mixte de gestion a proposé en 2011 à la Ligue de l'Enseignement de co-animer un réseau des associations d'histoire locale et de patrimoine à l'échelle du territoire du Parc naturel transfrontalier du Hainaut. En 2012, le Syndicat mixte a mobilisé les associations locales et

lancé la structuration de la dynamique de réseau avec plusieurs objectifs : favoriser les échanges pour mutualiser les compétences, les savoirs et les moyens en matériel, faire le relais entre les associations et développer le bénévolat associatif. L'animation du réseau dans lequel échangent et agissent collectivement 10 associations d'histoire locale et de patrimoine permet également au Syndicat mixte d'enrichir son travail de vulgarisation pour diffuser notamment des productions historiques vers un plus large public.





## Là où je vis, là où j'habite... J'agis ! Zoom sur le projet de l'Institut d'Anchin

Chaque année depuis 2006, le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut et l'Education nationale proposent un accompagnement de projets scolaires qui aboutissent à une éco-citoyenneté active. En moyenne, 800 enfants y participent chaque année. Zoom sur le projet de l'Institut d'Anchin qui s'est intéressé aux enjeux liés à l'eau sur le territoire.



Rachel Henniaux et Sébastien Faidherbe et leurs 4 classes de 2<sup>nd</sup>e option Ecologie Agronomie Territoire et Développement Durable de l'Institut d'Anchin à **Pecquencourt** ont imaginé un projet qui s'est déroulé tout au long de l'année scolaire. Une bonne occasion pour les élèves de s'approprier le milieu naturel dans lequel est implanté le lycée, de découvrir des zones humides emblématiques du territoire (le site d'Amaury à **Hergnies**, le terroir des Argales à **Rieulay-Pecquencourt**, la grande tourbière de **Vred**). Les jeunes ont enquêté sur l'impact des activités du lycée sur les zones humides alentour et ont été forces de proposition développant un argumentaire inspiré de leurs différents échanges avec des gestionnaires des sites, des acteurs, des animateurs nature et des institutions qui interagissent avec ces milieux. La progression s'est construite avec l'aide technique de l'équipe du Parc et la complicité de nombreux acteurs. Les élèves ont ainsi découvert des métiers, des angles de vue différents en fonction d'intérêts parfois contradictoires. Un bon moyen de se confronter à la question du développement durable, de la nécessaire conciliation des usages, de la compréhension de l'enjeu déterminant de préservation de ces milieux et de l'effort collectif qui se concrétise au travers notamment du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau. A la fin de l'année, à l'occasion d'une pré-

sentation publique (110 participants), les élèves ont proposé différents scénarios d'aménagement de l'espace proche de l'établissement avec des maquettes qui s'emboîtent comme les pièces d'un puzzle pour des futurs possibles.

Pour l'année 2013-2014, le projet se poursuit avec un passage à l'action qui découle du plan proposé l'année précédente : gestion d'une parcelle de 6 hectares, propriété du lycée avec le souci de préserver une mare. Seront au programme : un diagnostic du milieu, la mise en place d'un protocole de suivis naturalistes, des propositions de différents scénarios d'aménagement et de gestion en faveur de la biodiversité, des chantiers nature. Ce projet est mené avec la participation de la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent, l'office du tourisme et Maison du terroir de **Rieulay**, Espaces naturels régionaux (opération Biodiver'lycées), de l'équipe technique du Parc et des animateurs de l'Association pour le développement des équipements du Parc (ADEPSE).



## Handi-voile à Amaury

**Le Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury a accueilli en mai des enfants de l'Association de parents et amis de personnes handicapées intellectuelles (APEI) du Valenciennois. Les jeunes sont venus essayer les deux nouveaux voiliers adaptés au handicap récemment acquis. Lors de cette rencontre a été signée une convention entre le Centre d'Amaury et la Ligue Sport Adapté Nord-Pas de Calais.**

Le Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury est un des trois équipements gérés par l'Association pour le développement des équipements du Parc Scarpe-Escaut (ADEPSE). Agréé par les ministères de la Jeunesse et des sports et de l'Education nationale, labellisé par la Fédération Française de Voile, il accueille des groupes scolaires et des centres de loisirs pour des séjours d'un à plusieurs jours de découverte de l'environnement et d'activités sportives. Soucieux de rendre ses activités accessibles au plus grand nombre, notamment aux personnes en situation de handicap, il s'est doté d'un nouveau ponton en 2013, et a acquis un lève-personne et deux voiliers 2 places, «Access Dinghy 303 »,

orientés pour l'intégration, la rééducation et les loisirs, un équipement qui pourra également être utilisé par les enfants de l'école de voile d'Amaury et par les groupes constitués accueillis au Centre d'éducation à l'environnement.





## Des « amis » de plus en plus nombreux

**Mises en ligne depuis fin novembre 2012, la nouvelle formule du site internet et sa page Facebook séduisent de plus en plus d'internautes. 75 contributeurs internes et externes (notamment pour l'agenda et les pages relatives aux projets scolaires) créent régulièrement des contenus de qualité et 1 600 personnes sont « amis » de sa page Facebook.**

Avec plus de 200 contenus créés par les contributeurs internes (actualités, articles, publications, vidéos, fiches d'hébergements, de producteurs, de randonnées, d'outils pédagogiques, d'acteurs touristiques ou culturels...), 280 sorties valorisées dans l'agenda transfrontalier par les contributeurs externes et 150 contenus de type articles ou fiches traduits en anglais et néerlandais, le site internet de Scarpe-Escout figure parmi les plus actifs des Parcs naturels régionaux. Le Syndicat mixte s'y investit en effet fortement pour y développer les informations disponibles et les enrichir de supports interactifs, afin de multiplier l'accès à l'information et à la connaissance par le plus grand nombre. Cette démarche nécessite l'animation, tout au long de l'année, du réseau des contributeurs internes et externes, réalisée par le webmaster essentiellement hotline. Elle implique également, pour relancer fréquemment l'intérêt des internautes, la diffusion d'une lettre régulière d'information mensuelle faisant le point sur les actualités, les sorties, les articles, les publications du mois, etc. (9 lettres ont été expédiées en 2013 aux abonnés (dont le nombre atteint les 1700 en décembre 2013 !) et une réactivité sur l'information (10 commentaires ont été suivis de réponses sur les sujets autour du Plan Climat, du transfrontalier, de la culture, du covoiturage, etc.). Autre grand axe de développement du site : les

réseaux sociaux et plus particulièrement Facebook et YouTube dont on sait que leurs visiteurs peuvent être incités à découvrir le site du Syndicat mixte. Chaque mois, sur les 3788 visites (moyenne mensuelle sur l'année), 72 viennent des réseaux sociaux (dont 80% du Facebook Parc). Grâce aux outils de viralité mis en place sur le site, les articles, vidéos, actualités et sorties sont systématiquement partagés sur la page Facebook, permettant le relais de l'information sur d'autres supports et auprès d'autres publics, dont des publics captés par d'autres pages Facebook gérées aussi par le syndicat mixte (Jardin au naturel, Observatoire photographique transfrontalier des paysages). 55 vidéos sont maintenant en ligne sur la chaîne Parc naturel régional Scarpe-Escout hébergée par YouTube (dont 25 postées en 2013). Ces vidéos sont des reportages réalisés par le Syndicat mixte (3 vidéos pour la conférence territoriale), par ses partenaires (Fédération des parcs naturels régionaux de France, Espaces naturels régionaux, etc.), par les médias (Weo, France 3 Région) valorisant les actions menées sur le territoire (ramassage des déchets verts à **Bouvry-la-Forêt**, écocardes juniors par exemple).



## Près de 12 000 personnes en séjours éducatifs dans les équipements

Les animations pédagogiques en lien avec les problématiques de la Charte, et adaptées à tous les âges, sont proposées aux groupes accueillis à la journée ou en séjour durant les temps scolaires et de loisirs. Le Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury et la Maison de la Forêt développent également un programme de « Rendez-vous » nature pour le public familial. Le Gîte du Luron propose quant à lui des découvertes autonomes à organiser grâce aux publications du Parc et de ses partenaires, et à la « malle Panda » mise gracieusement à disposition des groupes hébergés (documentation et outils pédagogiques).

10 267 jeunes et 1 559 adultes accompagnateurs ont été concernés en 2013 par ces activités éducatives, soit 11 826 personnes dont 73% dans le cadre scolaire et 27% durant les temps loisirs. Hors fréquentation touristique, clubs sportifs et associations, les équipements du Parc ont animé 542 groupes dont 356 dans le cadre scolaire et 186 durant les temps de loisirs. Ces groupes proviennent de 142 communes avec une forte prédominance des communes du département du Nord (87%). Les communes du Parc représentent 19,7% du total des communes concernées (22% en 2012).

28 communes adhérentes, associées ou villes porte du PNR Scarpe-Escaut ont bénéficié des propositions des équipements du Parc en 2013. Outre leur implication dans les programmes pilotés par le Parc « Là où je vis, là où j'habite, j'agis ! » (8 projets aidés), et l'accompagnement éducatif voile (écoles **Hergnies** et **Vieux-Condé** et collèges Vieux-Condé et **Saint-Amand**), les équipements ont aussi relayé les politiques du Conseil général du Nord : « offrons la nature aux collégiens » (20 classes de 10 collèges), « nature et handicap » (27 animations avec 4 établissements), et du Conseil régional Nord/Pas-de-Calais : « Immersion nature pour les scolaires » (42 classes en séjours de 3 à 5 jours), et « Biodiver'lycées » piloté par ENRx (3 thèmes, 7 propositions, animation avec 1 lycée

Valenciennes). Pour le public familial, le programme de « rendez-vous nature » en partenariat avec le Département du Nord, a permis de sensibiliser 235 personnes lors de 17 animations organisées essentiellement le week-end, à partir du Centre d'Amaury et de la Maison de la Forêt. Organisée en juillet au Centre d'Amaury, en partenariat avec un collectif d'associations locales et le soutien du Conseil Régional à destination du public local qui ne part pas en vacances, « Nos Quartiers d'été » ont attiré plus de 600 personnes pour une journée de détente, de découverte et de sensibilisation à l'environnement de proximité (toilettes sèches, produits locaux, animations nature...). En septembre, la journée « Natur'Sport » organisée sur le site de nature d'Amaury à l'initiative du Département et en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif, a permis à plus de mille personnes de goûter aux plaisirs d'une quinzaine de disciplines sportives accessibles à tous dans le respect des milieux naturels.

*\*28 communes classées, associées ou villes portes ont bénéficié des propositions des équipements du Parc en 2013 :*

**Anhiers, Beuvrages, Bruay-sur-Escaut, Bruille-lez-Marchiennes, Château l'Abbaye, Condé-sur-l'Escaut, Dechy, Escautpont, Fenain, Fresnes-sur-Escaut, Hasnon, Hergnies, Hérin, Hornaing, Nivelle, Lallaing, Raismes, Rieulay, Saint-Amand-Les-Eaux, Thivencelle, Vieux-Condé, Vred, Wallers, Denain, Marly, Orchies, Petite-Forêt, Valenciennes.**





## Vers un nouvel avenir pour les équipements

**Après plus de 25 années d'évolution positive, tant dans leur gestion que dans leurs propositions d'accueil et d'animation au service des habitants du territoire et de toute la région Nord-Pas de Calais, les équipements éducatifs du Parc (Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury à Hergnies, Maison de la Forêt à Raismes et Gîte du Luron à Saint-Amand) ne répondent plus totalement aux attentes et aux besoins des utilisateurs, ni aux nouvelles normes d'accessibilité et de sécurité, ni surtout aux ambitions affichées par la Charte du Parc 2010-2022.**



Fin 2010, le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional, en lien avec le Syndicat des Communes Intéressées et l'Association pour le développement des équipements du Parc (ADEPSE) qui en assure la gestion, a donc décidé d'engager une réflexion concertée sur l'avenir de ces équipements qui a abouti à trois conclusions. La première est l'arrêt de l'exploitation du gîte de groupe du Luron en 2014, l'équipement ne correspondant plus aux objectifs du Parc ni à l'intérêt du territoire à maintenir ce type d'offre qui coûte à la collectivité alors que l'initiative privée se développe de manière adaptée aux besoins et attentes. L'espace libéré permettra d'agrandir le siège social et administratif du Parc, devenu trop étroit pour bien accueillir les élus et l'équipe technique. La deuxième conclusion porte sur la Maison de la Forêt pour laquelle de nouvelles orientations seront données à partir de 2015 dans le cadre d'un partenariat fort à développer avec la communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut pour aller vers un développement concerté du site minier et forestier de Sabatier,

classé au titre de l'UNESCO. La Maison de la Forêt et le Parc sport et nature de La Porte du Hainaut y seraient les éléments d'attraction et d'animation en termes d'éducation, de sports et de loisirs grâce à des aménagements adéquats du site Sabatier et une muséographie modernisée et adaptée aux ambitions.

Concernant le Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury, les conclusions de la réflexion visent à conforter l'équipement et son site d'implantation, comme structure phare du territoire pour l'éducation au développement durable des plus jeunes durant le temps scolaire et extrascolaire et comme vitrine concrète, pour tous les publics, des actions du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional et de ses partenaires en matière d'éducation, de nature, de sport et de culture. Cela implique notamment d'aménager cet espace naturel sensible départemental en renforçant la cohérence entre opérations de gestion du site et vocation pédagogique, et d'adapter l'offre d'hébergement, de restauration et d'animation pour les groupes.

### ET AUSSI EN 2013

- Sollicités par les partenaires, les journalistes et les éditeurs, pour des demandes de photos, le Syndicat mixte met à disposition de professionnels plusieurs clichés de son fonds photographique, dans le cadre de conventions strictes d'utilisation qui respectent les droits d'auteurs des photographes (dont Samuel Dhote à Lecelles et Sébastien Jarry à Saméon). La photothèque numérique compte 45.000 photos toutes en haute définition, dont 2350 acquises en 2013.
- Gestion du centre de ressources qui compte aujourd'hui plus de 3500 documents (dont 1800 ouvrages, 1100 études et rapports, 120 documents multimédia), 150 prêts de lecteurs/an ([www.documentation.pnr-scarpe-escaut.fr/opac/](http://www.documentation.pnr-scarpe-escaut.fr/opac/)).
- Participation aux réunions des réseaux documentaires régionaux spécialisés dans l'environnement.
- Participation au magazine national « Sites et monuments » par la rédaction d'un article sur l'Observatoire photographique transfrontalier des paysages, diffusé à Paris en novembre à l'occasion de la Semaine du paysage.
- Réalisation avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France d'une vidéo sur l'éducation au territoire.
- Propositions de sujets et réponses aux sollicitations de médias nationaux (France 3 pour « Météo d'ailleurs », Environnement Magazine, Des racines et des ailes, Les Cahiers de la Ville responsable).
- Diffusion de 28 communiqués et/ou invitations à la presse régionale.
- Au moins 100 articles de la presse écrite citent le syndicat mixte du Parc naturel régional en 2013.
- Objectif Nature a fêté ses 25 ans sur le site du terril de Rieulay-Pecquencourt, 500 élèves de toute la Région en rallye nature le 22 mai 2013.

# Parc naturel transfrontalier : des perspectives nouvelles

**Dans le cadre du projet INTERREG IVA « Vers une nouvelle gouvernance du Parc naturel transfrontalier du Hainaut », le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut sont engagés dans une réflexion pouvant se traduire par la création d'une structure à personnalité morale pour le Parc naturel transfrontalier du Hainaut. Le Bureau du Parc naturel transfrontalier du Hainaut, composé des instances politiques des deux Parcs naturels, a guidé cette prospection.**

Des outils juridiques pouvant contenir l'éventuelle nouvelle structure transfrontalière ont été identifiés et analysés. Un éventail de possibilités légales a été étudié en lien avec le contexte réglementaire européen et franco-belge. Ce travail a été accompagné par le Comité de Pilotage technique du projet, composé d'experts en coopération transfrontalière et d'intervenants européens (Pays-Bas, Allemagne, etc.). Suite à ce travail, deux outils juridiques ont été identifiés, car davantage adaptés aux caractéristiques et aux besoins des parcs naturels : le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et le Groupement Euro-régional de Coopération (GEC).

En complément de cette acquisition d'expertise, un travail de définition d'un nouveau mode d'organisation transfrontalier, au niveau technique et politique, a été réalisé. Pour cela, d'autres expériences d'espaces, notamment naturels et ruraux, se trouvant dans des démarches de coopération transfrontalière ont été étudiées. Des cas

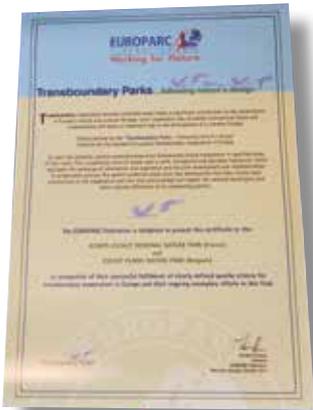
de figure d'Europe ont été examinés lors d'un déplacement. Dans ce contexte, une délégation du Bureau transfrontalier a effectué un voyage d'études (*photo*) au Parc naturel international des Tourbières de Bourtanger-Bargerveen et au Parc naturel transfrontalier Meuse-Swalm-Nette, deux parcs pionniers en matière d'intégration transfrontalière, situés à la frontière germano-néerlandaise. La combinaison entre les possibilités apportées par les outils juridiques de coopération et la récolte d'expériences européennes a permis la définition de 8 scénarii d'avenir du Parc naturel transfrontalier du Hainaut. Le Bureau transfrontalier a demandé d'approfondir 3 des 8 options représentant une augmentation de l'actuelle coopération transfrontalière : la fusion des deux parcs, la création d'une structure supplémentaire de concertation entre les deux Parcs ou la création d'un espace transfrontalier du Hainaut plus large intégrant, entre autres, les deux Parcs. Le travail se poursuit encore pendant une année.



# Au-delà du territoire

## Une certification européenne pour les deux Parcs naturels du Hainaut

**Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, rassemblés au sein du Parc naturel transfrontalier du Hainaut, ont reçu en octobre 2013 le certificat Transboundary Parks (Parcs transfrontaliers) d'EUROPARC, suite à une exhaustive évaluation menée par des experts européens en coopération transfrontalière.**



Transboundary Parks est un certificat créé en 2003 par EUROPARC (la Fédération des Parcs naturels d'Europe) dont l'objectif est de promouvoir la collaboration entre les gestionnaires d'espaces naturels au-delà des frontières administratives. Transboundary Parks témoigne d'un niveau accru d'intégration transfrontalière à ces parcs respectant un ensemble de critères de coopération, tels que l'existence d'un accord de partenariat, d'une stratégie commune ou la mise en place d'actions transfrontalières dans des domaines tels que la gestion de milieux naturels ou le tourisme. Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut, fort de son expérience, a candidaté début 2013 à cet exigeant certificat. Deux vérificateurs européens désignés par EUROPARC ont analysé le dossier du parc naturel et y ont effectué une visite de trois jours pour évaluer le respect de 14 critères de

coopération. A la fin de la vérification, les experts ont rédigé un rapport contenant les conclusions de l'évaluation et une série de recommandations à destination du parc naturel transfrontalier. En septembre, le Conseil d'EUROPARC a délibéré positivement pour la certification du parc naturel franco-belge, qui a reçu le diplôme lors de la Conférence annuelle d'EUROPARC tenue en octobre en Hongrie. En devenant « parc transfrontalier européen » les parcs naturels des plaines de la Scarpe et de l'Escaut intègrent un réseau de dix espaces naturels transfrontaliers certifiés d'Europe : « le TransParcNet » (plateforme d'échange de bonnes pratiques dans la coopération transfrontalière).



# Un premier séminaire de travail à Januaria (Brésil)

**Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional a signé fin 2012 un accord de coopération avec le territoire brésilien du Grande Sertao Peruaçu, récemment reconnu « mosaïque », un statut qui lui donne un fonctionnement proche d'un Parc naturel régional français en termes de gouvernance et de projet. L'accord est mis en œuvre dans le cadre de la coopération décentralisée entre la Région Nord-Pas-de-Calais et l'Etat du Minas Gerais.**

La coopération prévoit sur 3 années des collaborations et échanges d'expériences sur les thèmes de la planification spatiale et du développement rural, en impliquant techniciens, élus et acteurs locaux. C'est dans ce cadre qu'un premier séminaire de travail s'est tenu à Januaria du 4 au 8 mars 2013. La délégation française était composée de 4 techniciens du Parc et de deux universitaires de la faculté de géographie de Lille 1 pour une vingtaine de participants coté brésilien.

Le thème général d'activité portait sur le diagnostic de territoire et la planification spatiale, avec pour objectif de pratiquer des analyses comparatives des expériences, et d'identifier les thèmes opérationnels de collaboration à développer dans la suite du programme de coopération. Lors de la préparation du séminaire, le choix a été fait de centrer le thème sur les questions de réseaux

écologiques. Les 4 premiers jours ont été consacrés à la tenue d'ateliers techniques sur les sujets de la gestion des eaux, la caractérisation de l'agriculture locale, les outils et méthodes de diagnostic et d'observation du territoire et la gestion intégrée des aires protégées. Une visite de terrain a également eu lieu. Le dernier jour a été consacré à la synthèse et à la mise en perspective des résultats. La conclusion du séminaire a permis de s'accorder sur le fait que l'essentiel des objectifs a été atteint, et le programme des prochaines rencontres a été ébauché, plusieurs sujets pourront y être traités : utilisation et accès aux ressources naturelles, identité et paysages culturels, labellisation et micro-initiatives, gestion des eaux et labellisation RAMSAR, diagnostic de territoire et trames écologiques. Un second séminaire qui devait se tenir en Scarpe-Escaut à l'automne a été reporté.



## ET AUSSI EN 2013

- Deux Cafés-débats, à destination des élus du territoire du Parc naturel transfrontalier du Hainaut, ont eu lieu à **Rombies** et **Marchipont** ainsi qu'à **Rumes**, respectivement en mars et en mai, pour traiter, d'une part, des différences de compétences entre les communes françaises et belges et, de l'autre, l'historique de la frontière à l'occasion du 300<sup>ème</sup> anniversaire du Traité d'Utrecht.
- Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut a présenté son expérience à Bayonne lors des journées « Nature sans frontières » organisées en avril par l'Association pour la Coopération Transfrontalière et Interrégionale de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.



- Les élus du Parc naturel transfrontalier du Hainaut ont accueilli son excellence Monsieur Duong Chi Dung, ambassadeur du Vietnam, à l'occasion de sa venue à **Saint-Amand-Les-Eaux** pour inaugurer le Festival de l'Eau.



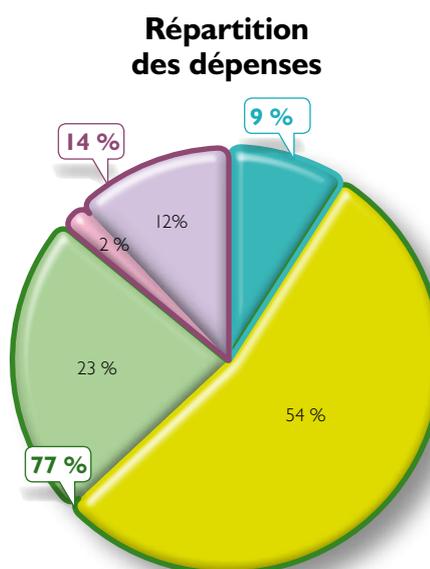
- Le document de présentation « PNTH : Mode d'emploi » a été traduit dans les langues néerlandaise et anglaise à l'heure où le Parc naturel transfrontalier accroît ses activités en Europe.

- Présence d'élus du Syndicat mixte de gestion du Parc à la démarche participative d'élaboration du Plan de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut en juillet.
- Animation du réseau des 4 parcs naturels des rives de l'Escaut France/Wallonie/Flandre (Parc naturel des Plaines de l'Escaut, Parc naturel du Pays des Collines, Parc naturel des Plaines des Ardennes Flamandes, Parc naturel régional Scarpe-Escaut).

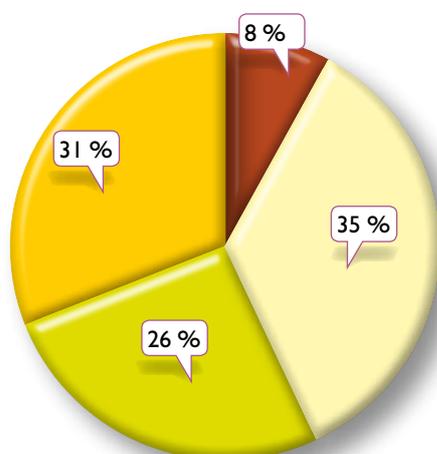


# Budget ordinaire de fonctionnement et investissement 2013 du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

	Dépenses 2013
■ Administration générale	1 001 751,07 €
■ Charges diverses de gestion courante	696 239,96 €
■ Charges de personnel	305 511,11 €
■ Dispositif écotourisme	188 042,60 €
■ Charges diverses de gestion courante	52 254,24 €
■ Charges de personnel	135 788,36 €
■ Investissement	122 134,21 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 311 927,88 €</b>



## Répartition des recettes



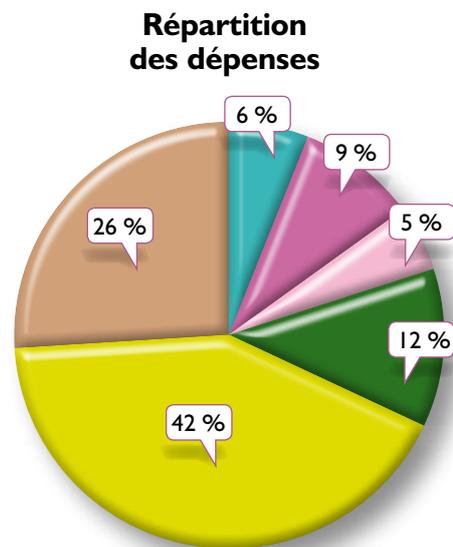
- Administration générale
- Charges diverses de gestion courante
- Charges de personnel
- Dispositif écotourisme
- Charges diverses de gestion courante
- Charges de personnel
- Investissement

- Conseil régional Nord-Pas de Calais
- Conseil général du Nord
- Territoire (SCI et EPCI)
- Fonds propres / Amortissements

Pour mémoire, il convient en outre de mentionner ici le budget mobilisé par Espaces naturels régionaux pour la mise en œuvre de la Charte. Ce dernier s'élève à 1 098 447,34 € pour l'année 2013.

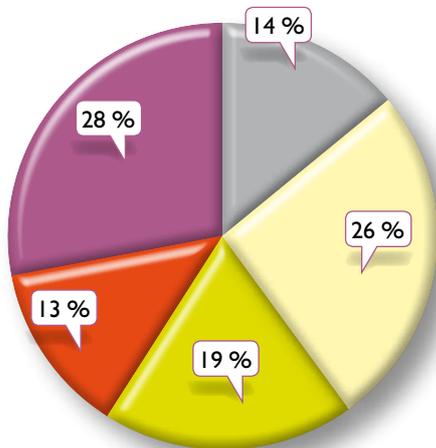
# Programme d'actions 2013

	Dépenses 2013
■ Pilotage et suivi de la Charte	118 887,65 €
■ Sensibilisation des acteurs et faire-savoir	59 570,24 €
■ Aménagement du territoire et paysage	153 216,45 €
■ Ressources naturelles et eau	552 953,64 €
■ Développement réfléchi	339 170,63 €
■ Mobilisation et participation en faveur du territoire	84 190,47 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 307 989,08 €</b>



- Pilotage et suivi de la Charte
- Sensibilisation des acteurs et faire-savoir
- Aménagement du territoire & paysage
- Ressources naturelles & eau
- Développement réfléchi
- Mobilisation et participation en faveur du territoire

### Répartition des recettes



- Conseil régional Nord-Pas de Calais
- Conseil général du Nord
- Etat
- Union européenne
- Autres (Agence de l'eau, EPCI...)

# Bilan d'activités 2013



- Communes classées**
- > Anhiers
  - > Aubry-du-Hainaut
  - > Bellaing
  - > Beuvrages
  - > Beuvry-la-Forêt
  - > Bousignies
  - > Bouvignies
  - > Brillon
  - > Bruay-sur-Escaut
  - > Bruille-lez-Marchiennes
  - > Bruille-Saint-Amand
  - > Château-l'Abbaye
  - > Condé-sur-l'Escaut
  - > Coutiches
  - > Crespin
  - > Erre
  - > Escautpont
  - > Fenain
  - > Flines-lez-Mortagne
  - > Flines-lès-Râches
  - > Fresnes-sur-Escaut
  - > Hasnon
  - > Haveluy
  - > Hergnies
  - > Hérin
  - > Hornaing
  - > Lallaing
  - > Landas
  - > Lecelles
  - > Marchiennes
  - > Maulde
  - > Millonfosse
  - > Mortagne-du-Nord
  - > Nivelles
  - > Odomez
  - > Oisy
  - > Quarouble
  - > Quiévrechain
  - > Râches
  - > Raimbeaucourt
  - > Raismes
  - > Rieulay
  - > Rosult
  - > Rumegies
  - > Saint-Amand-les-Eaux
  - > Saméon
  - > Sars-et-Rosières
  - > Thivencelle
  - > Thun-Saint-Amand
  - > Vicq
  - > Vieux-Condé
  - > Vred
  - > Wallers
  - > Wandignies-Hamage
  - > Warlaing

- Communes associées**
- > Nomain
  - > Rombies-et-Marchipont
  - > Dechy

- Villes-portes**
- > Anzin
  - > Denain
  - > Marly
  - > Orchies
  - > Pecquencourt
  - > Petite-Forêt
  - > Valenciennes

**Directeur de publication :** Erick Charton  
**Responsable de la publication :** Michel Marchyllie  
**Photos :** Sébastien Jarry, Samuel Dhote, Odile Cheuva, David Delecourt, Jérôme Courtois, Sébastien Faidherbe, PNRSE  
**Illustrations/cartes :** BNF  
**Conception graphique :** Gilles Vidal  
**Impression :** Qualit'Imprim  
Imprimé avec des encres végétales sur un papier composé de 60% de fibres recyclées et de 40% issues de forêts FSC.  
©Parc naturel régional Scarpe-Escaut - Juin 2014

L'ensemble de l'activité 2013  
du Parc naturel régional Scarpe-Escaut  
a eu le soutien de :



des communes et des EPCI du territoire.